

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR
L'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC
D'AVITAILLEMENT DU VIEUX PORT



RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

**EXERCICE 2023 – Vieux Port
(01/01/2023 au 31/12/2023)**

Nouvelle Aire
19 juillet 2024
contact :
nouvelle.aire@orange.fr

Table des matières

Table des matières	1
1 . Objet du contrat	2
1.1 la société délégataire	2
1.2 le personnel	3
1.2.1 <i>Situation</i>	3
1.2.2 <i>Remarques et Observations</i>	3
2. Activité 2022 de la Délégation du Vieux Port	4
2.1 Synthèse de l'activité de la station du Vieux Port	4
2.2 Produits vendus et tarification	5
2.3 Observations	6
3. Services rendus à la clientèle	6
3.1 Caractéristiques et évolutions de la clientèle	6
3.2 Services rendus	7
3.2 Remarques et observations	7
4. Compte rendu technique (état des équipements et matériels)	8
4.1 Caractéristiques des équipements	8
4.2 Entretien et maintenance ; contrôle	9
4.2.1 <i>Travaux d'entretien et maintenance</i>	9
4.2.2 Liste des travaux de renouvellement	10
4.2.3 <i>Sécurité et contrôle des équipements</i>	10
4.3 Gardiennage et protection des ouvrages	10
4.3.1 <i>opérations de gardiennage et protection des ouvrages</i>	10
4.3.2 <i>Remarques et observations</i>	10
4.4 Barème de jaugeage des cuves	11
4.5 Prévention des incendies et périmètre de sécurité	11
4.5.1 <i>Matériels et actions</i>	11
4.5.2 <i>remarques et observations....</i> Erreur ! Signet non défini.	
4.6 Gestion des déchets	11
4.7 Attestation d'assurance	11
5 . Situation financière de la station	11
6. Perspectives	12



1. Objet du contrat

Le contrat prévoit l'exploitation du service d'avitaillement du Vieux port incluant la distribution de carburants et de produits dérivés (huiles, additifs) aux usagers sur l'ensemble du périmètre du Vieux port, ainsi qu'aux bateaux et engins de servitude de la Communauté Urbaine.

Ce rapport annuel présente la société NOUVELLE AIRE et permet de découvrir ses activités.

Il vise également à montrer le niveau de qualité du service fourni aux usagers de la station d'avitaillement du Vieux port.

En outre, il permet une analyse comptable détaillée et regroupe les investissements réalisés au cours de l'année.

1.1 La société délégataire

SARL NOUVELLE AIRE STATION DU VIEUX PORT
5, Quai du Port - 13002 MARSEILLE
Téléphone : 04.91.91.27.85
Contact : nouvelle.aire@orange.fr
Dirigeant : M. Anthony De Iaco

La SARL NOUVELLE AIRE a été créée en janvier 2005. Ses activités principales sont la vente de carburants pour bateaux et de produits dérivés. Elle a signé deux contrats distincts de Délégation de Service Public (DSP) en affermage pour les stations d'avitaillement de Pointe Rouge et du Vieux Port.

Le contrat du Vieux Port est conclu pour une durée de 5 ans à compter de sa date de notification, soit le 7 novembre 2020. L'avenant Z202004DSP du 9 juin 2022 précise que le contrat démarre le 8 mars 2021 et se terminera le 7 mars 2026.

La SARL NOUVELLE AIRE, dont le seul actionnaire est M. Anthony De Iaco, possède un effectif permanent de 7 salariés, porté à 10 en été. Entreprise familiale spécialisée dans l'avitaillement en carburant des ports de plaisance, elle maîtrise tous les aspects de ce service : contraintes réglementaires, gestion et maintenance, gestion du personnel, et fourniture du service avec la réactivité souhaitée par le public et les autorités portuaires.

Ses activités sont présentées sur le site de l'entreprise : nouvelleaire-marseille.fr.

Le site internet et les réseaux sociaux sont gérés par la société GASMI PROMOTION (présentation de la société en annexe), qui a la charge d'actualiser toutes les informations et services que propose la société.

NOUVELLE AIRE assure le service de fourniture de carburant et l'entretien des équipements afférents dans le cadre de deux contrats de Délégation de Service Public.

M. Anthony DE IACO travaille dans le domaine de l'avitaillement en carburant depuis de nombreuses années. En tant que gérant de la société NOUVELLE AIRE, il participe directement à sa gestion. Sa carrière, dédiée essentiellement à la gestion de sites de fourniture de carburant, lui permet de connaître toutes les problématiques qui s'y rattachent et d'anticiper toutes sortes de difficultés. Par ailleurs, il connaît la plupart des intervenants, notamment les fournisseurs spécialisés, ce qui le rend très réactif face à une éventuelle difficulté.



1.2 le personnel

1.2.1 Situation

L'organigramme de la Société Nouvelle Aire – VIEUX PORT est présenté en annexe 1.

Affectation du personnel au service de la station du Vieux Port :

	Personnel	Pourcentage du temps affecté à la station du Vieux Port
Gérant	Anthony de Iaco	50%
Agent administrative et comptable CDI	Anaïs Ory	50%
Adjointe direction - CDI	Florence DE IACO	50%
Agent de Station - CDI	Yann ZAMBA	100%
Agent de station - CDI	Nicolas MULLER	100%
Agent de station – CDI	Baptiste PARENTI	20%

Lors des congés payés des employés du vieux port Monsieur PARENTI est affecté au vieux port.

Son temps de travail est de 80% sur la pointe rouge et de 20% sur le vieux port.

1.2.2 Remarques et Observations

En 2023 nous avons recruté Mme Florence DEIACO qui gère le personnel et d'administratif en collaboration directe avec le dirigeant ;

Nous n'avons pas connu de période de sous-effectif.

Le recrutement des saisonniers ne présente pas de difficulté : compte tenu de notre ancienneté, nous avons une liste de personnel que nous connaissons et que nous sollicitons, en plus d'utiliser différents supports sociaux tels que Pôle emploi, Indeed, LinkedIn et des sociétés d'intérim.

Nouvelle Aire développe une politique d'accompagnement de ses salariés dans leur évolution professionnelle, offrant les avantages suivants : financement du permis bateau pour les titulaires, primes de fin d'année, chèques cadeaux, tickets restaurant, prime de fin de saison, pot de départ, formation continue, mutuelle et aide financière avec échelonnement pour des raisons importantes telles que le moyen de locomotion, l'aménagement, etc.

Le planning des employés est transmis mensuellement. Nous avons mis en place un tableau d'entretien et de vérification périodique. Ce tableau permet un suivi permanent des tâches journalières, hebdomadaires, mensuelles et annuelles, émargé par chaque employé après chaque intervention effectuée.



FICHE PROPRETÉ

DATE	EMPLOYÉ	SIGNATURE
------	---------	-----------

TOUS LES MATINS EN ARRIVANT

1. NETTOYAGE DES POMPES AVEC LE PRODUIT ADAPTÉ			
2. NETTOYAGE DES PISTOLETS			
3. RANGEMENT DU PONTON (PROPRETÉ ET CORDAGE)			
4. NETTOYAGE DES VITRES DU FRIGO			
5. REMETTRE DES BOISSONS DANS LE FRIGO + FACING			
6. FAIRE LES SACS DE GLACONS			
7. VERIFIER LES BOUTEILLES CONGELÉS ET EN REMETTRE SI NECESSAIRE			
8. NETTOYAGE DU LAVABO + TOILETTE			

TOUS LES SOIRS AVANT DE PARTIR

9. NETTOYER LE BUREAU			
10. RANGER LE MATERIEL			

A FAIRE UNE FOIS PAR SEMAINE

11. RANGER ET NETTOYER LA RESERVE			
12. NETTOYAGE DE LA BOUCHE DE DEPOTAGE			
13. NETTOYAGE DE LA MACHINE A CAFÉ			
14. NETTOYAGE DE LA MACHINE A GLACONS			
15. NETTOYAGE CONGELATEUR			
16. NETTOYAGE FRIGO			
17. NETTOYAGE DES VITRES			
18. ENLEVER L'EAU DANS LES TROUS DE JEAUGAGE			
19. NETTOYER LE BUREAU (ASPIRATEUR, POUSSIERE)			
20. LE PONTON			

2. Activité 2023 de la Délégation du Vieux Port

2.1 Synthèse de l'activité de la station du Vieux Port

Activité		2022	2023
Chiffre d'affaires total (euros)		2 912 831	2 556 907



Résultat net (euros)		18 741	4 534
Charges d'entretiens (euros)	Charge maintenance curative	5 984	10 853
	Charge maintenance préventive	10 000	1415
GER (dépenses sur l'exercice au titre du GER) (euros)		5 000	12 268
Effectif à temps plein		3	4
Effectif à temps partiel		3	3

2.2 Produits vendus et tarification

ACHATS CARBURANTS

Carburant	VOLUMES EN LITRES 2023	VALEURS EN EUROS 2023
GAZOLE	257 704 LITRES	363 539 €
SUPER	487 824 LITRES	741 981 €
GAZOLE DETAX	1 210 969 LITRES	812 631 €
SUPER DETAX	186 368 LITRES	141 973 €

Le tableau récapitulatif, pour chaque mois de l'année, le prix d'achat de chaque type de carburant, leur prix de vente ainsi que la marge commerciale dégagée fait l'objet de l'annexe n°2.

QUANTITÉS DES CARBURANTS VENDUS (VOLUMES ET EN VALEURS)

Carburant	VOLUMES EN LITRE 2023	VALEURS EN EUROS 2023
GAZOLE	295 054 LITRES	505 490 €
SUPER	566 327 LITRES	1 034 044 €
GAZOLE DETAX	331 599 LITRES	258 739 €
SUPER DETAX	216 261 LITRES	198 023 €

Le tableau récapitulatif, pour chaque mois de l'année, les quantités de carburants vendues en fonction de chaque type de carburant, fait l'objet de l'annexe 5.

VENTE DE PRODUITS DERIVES (HUILES, ADDITIFS)

Des huiles pour moteur sont proposées à la vente.

Nous en avons vendu 21 LITRES d'huile 10W40 sur la période janvier 2023 à décembre 2023.

JANVIER 2023 :
FEVRIER 2023 :
MARS 2023 : 1 BIDON DE 2 LITRES
AVRIL 2023 : 1 BIDON DE 2 LITRES et 1 BIDON DE 5 LITRES



MAI 2023 : 11 BIDONS DE 2 LITRES
JUIN 2023 : 5 BIDONS DE 2 LITRES
JUILLET 2023 : 1 BIDON DE 2 LITRES
AOUT 2023 : 13 BIDONS DE 2 LITRES
SEPTEMBRE 2023 : 3 BIDONS DE 2 LITRES
OCTOBRE 2023 : 12 BIDONS DE 2 LITRES
NOVEMBRE 2023 :
DECEMBRE 2023 :

VENTE DE PRESTATIONS ACCESSOIRES

Nous avons de la vente de produits accessoires sur l'année 2023 (huiles 2 et 4 temps ; liquide de refroidissement ; vente de boissons non alcoolisées), glaces, glaçons, nettoyant, gaz, additif, café.

2.3 Observations

La basse saison couvre la période d'octobre à avril, durant laquelle les services de la station sont principalement utilisés par les professionnels, tandis que les plaisanciers sont moins nombreux. Au cours de cette période d'hivernage, nous réalisons les opérations d'entretien suivantes :

- Nettoyage général
- Graissage des pompes puis couverture avec des bâches faites sur mesure
- Pompage, nettoyage et graissage des dômes de cuve
- Nettoyage et graissage du manifold
- Nettoyage et entretien complet des lieux
- Protection des pièces en inox
- Traitement du bois
- Révision des luminaires
- Changement des cordages si nécessaire
- Application de peinture antirouille
- Révision de la climatisation
- Rangement

En outre, des réunions sont organisées début octobre avec les employés pour échanger sur des sujets relatifs à l'amélioration du service, en se basant sur les points relevés tout au long de la saison estivale.

Nouvelle Aire a participé aux test événements des Jeux Olympiques qui ont eu lieu du 7 au 16 juillet 2023. Nous étions responsables de l'exploitation de la station de la Marina dédiée à cet événement. Cette expérience enrichissante a non seulement renforcé notre expertise opérationnelle, mais aussi consolidé notre position en tant que prestataire de confiance pour les événements de grande envergure.

3. Services rendus à la clientèle

3.1 Caractéristiques et évolutions de la clientèle

Les différentes catégories de la clientèle sont les plaisanciers, les pêcheurs, les navires de transport de passagers et les navires du service public (douanes, gendarmerie ...). En outre, nous assurons avec un transporteur l'avitaillement des yachts de luxe (plus de 24 mètres) faisant escale au Vieux Port.

De plus, nous avons récemment développé un nouveau service de convoyage pour les yachts de luxe. Ce service permet aux propriétaires et capitaines de yachts de se faire ravitailler en carburant dans n'importe quel port de leur choix, suivant leur itinéraire. Nous coordonnons avec des transporteurs spécialisés pour garantir une livraison rapide et efficace, assurant ainsi que les yachts peuvent poursuivre leur voyage sans interruption. Ce service personnalisé s'adapte aux besoins spécifiques des yachts et de leurs équipages, offrant une flexibilité et une commodité accrues pour nos clients les plus exigeants.



3.2 Services rendus

La qualité du service rendu aux usagers est au cœur de la stratégie de NOUVELLE AIRE. Nous avons pour ambition de dépasser le rôle de simple fournisseur de carburant pour les plaisanciers et d'offrir un accompagnement à la hauteur de leurs attentes.

Nous fournissons un effort constant pour assurer une qualité de service optimale en fournissant aux usagers toutes les informations nécessaires sur les manœuvres à réaliser, avec une convivialité et une amabilité constante. Nous les assistons activement.

Les différents services que nous proposons sont les suivants :

- Surveillance visuelle de l'avitaillement pendant les heures d'ouverture et 24h/24 par caméra
- Machine à granita
- Assistance proactive aux usagers, incluant le guidage à l'accostage et au départ, soit directement à bord des bateaux par nos agents, soit oralement
- Recommandations orales et fourniture d'informations
- Bienveillance
- Sensibilisation écologique
- Rappel et application des consignes de sécurité
- Prévention sur les conditions météorologiques
- Encaissement bord à bord lors des fortes affluences
- Talkie-walkie à disposition de nos agents en haute saison, permettant une meilleure communication entre eux, un suivi constant des clients, et une réduction des erreurs
- Vente de boissons non alcoolisées et divers
- Lavabo avec gel lavant à disposition des clients
- Mise à disposition de petit outillage, booster, gonfleur, clé de nable
- Poubelles à disposition sur le quai pour éviter tout dépôt sauvage, ensuite gérées par les agents de la station et évacuées à l'extérieur dans des conteneurs prévus à cet effet
- Aide au nettoyage en cas de débordement et dépollution si nécessaire
- Portefeuille actualisé mis à disposition des employés pour les clients en difficulté, contenant des contacts directs tels que mécanicien en cas de panne, police maritime pour conflit ou incivilité, capitainerie, etc.
- De temps en temps en été, un petit déjeuner est mis à disposition pour nos clients avant leur départ en mer, très apprécié par la clientèle

Conformément à l'article 12 du contrat intitulé « les obligations du fermier », une signalétique actualisée permet aux usagers de connaître :

- Les prestations proposées
- Les horaires et tarifs
- Les accès
- Les lieux d'attente
- Les arrêtés préfectoraux
- Les consignes de sécurité
- La réglementation du parc des calanques
- Les consignes d'utilisation du DAC 24h/24
- L'emplacement des dispositifs incendie

Un panneau extérieur affiche les horaires d'été et d'hiver, les prestations et les numéros d'urgence.

OUVERTURE DE LA STATION - HORAIRES DE SERVICE

- **Saison estivale** : 07h30 à 20h sans interruption



- **Saison hivernale** : 08h00 à 17h00 sans interruption

3.2 Remarques et observations

- Il n'y a eu aucun contentieux lors de l'exercice.
- Nous avons mis en place un QR code visible sur site. Une simple approche de smartphone sur cette plaque permet aux usagers de partager leur expérience dans nos stations-services maritimes et d'exprimer leurs avis sur tous nos réseaux sociaux.
- Nous n'avons pas prévu la mise en place automatique d'évaluations exhaustives de nos services par internet, car cela demande un certain temps que les clients ne disposent pas et cette démarche n'est pas appréciée. Les évaluations reçues d'un échantillon de clients sont toutes positives (voir l'annexe 13).
- Notre équipe, jeune, dynamique et chaleureuse, est attentive au bien-être des usagers. Souriants, nos agents adoptent une attitude avenante et proactive, favorisant les échanges et l'aide, notamment en fournissant des informations touristiques, météo, et sur les dangers particuliers de navigation.
- Le personnel aide aux manœuvres par la voix, mais peut également intervenir à bord du bateau (sur demande du plaisancier) pour les amarrages et largages.
- Les agents sont formés aux principes d'ouverture et de courtoisie, ainsi qu'à l'organisation du positionnement à quai des bateaux, plus précisément en bataille avant lors des fortes influences pour réduire le temps d'attente.
- Nous avons pris l'initiative d'utiliser un additif appelé K9 Summum, de la marque ACTIOIL, à chaque livraison de carburant (1 litre d'ACTIOIL pour 1000 litres de gasoil/gasoil sous douane). Cet additif améliore la qualité du carburant, la consommation, agit comme antibactérien, disperseur d'eau, et traite le réservoir.

Plaquette explicative [Plaquette A550-actioil.pdf](#) (dans dossier FACT AMELIORATION PREVENTIVE)

Depuis 2020, Nouvelle Aire optimise son visuel, incluant la conception d'un nouveau logo, la création d'un site internet et de comptes sur les réseaux sociaux.

- Pendant la haute saison, Nouvelle Aire fait appel à un Community manager pour gérer notre présence sur les réseaux sociaux afin d'accroître notre visibilité et notoriété.
- Nouvelle Aire accorde beaucoup d'importance à la tenue vestimentaire de ses agents pour une meilleure identification. Nous fournissons des t-shirts, shorts, vestes, bonnets et casquettes aux couleurs de la société. Le personnel a adopté ces tenues sans objection, et une récompense de 50 €/mois leur est attribuée en cas d'assiduité pour les encourager.
- Nouvelle Aire soutient les associations et services publics en participant aux revues annuelles (Gendarmerie, Police, BRI, SNM, YCPR, Pompiers).
- Pour intervenir rapidement en cas de panne mineure sur site ou de pollution interne ou externe, Nouvelle Aire dispose d'un utilitaire équipé de matériel, d'outillage et de consommables nécessaires à l'exploitation déléguée. Cet utilitaire est également utilisé pour notre service de conciergerie du Vieux Port.

4. Compte rendu technique (état des équipements et matériels)

4.1 Caractéristiques des équipements

CAPACITÉ DES CUVES

CUVE 1 : SUPER DETAX : 12 000 LITRES
CUVE 2 : GAZOLE DETAX : 25 000 LITRES
CUVE 3 : GAZOLE : 12 000 LITRES
CUVE 4 : SUPER : 6 000 LITRES
CUVE 5 : SUPER : 19 000 LITRES



PERIMETRE DÉLÉGUÉ

Surface du ponton flottant : 172 m² ; Surface terre-plein bâtie : 19 m² ; Surface terre-plein non bâtie : 126 m² ;
Linéaire de quai : 10 ml ; Surface du plan d'eau : 375 m²

SERVICE

La SARL NOUVELLE AIRE dispose de 6 pompes dont 2 doubles pompes ce qui équivaut à 8 pistolets. Elle distribue actuellement 4 types de carburants : elle a la capacité d'en distribuer 5 avec la cuve compartimentée

GAZOLE PLAISANCE - SUPER PLAISANCE - GAZOLE DETAXÉ - SUPER 98 DETAXÉ

Le carburant détaxé est fourni uniquement aux professionnels de la mer ayant eu l'autorisation des douanes au préalable. Un classeur est à disposition de nos agents pour vérification. Mise à jour chaque année.

4.2 Entretien et maintenance ; contrôle

4.2.1 Travaux d'entretien et maintenance

4.2.1.1 Liste des travaux

L'article 9 du contrat intitulé « Entretien des équipements » précise : « le fermier assure le contrôle, la garde et l'entretien de l'ensemble des équipements dédiés au service délégué. L'entretien des ouvrages comprend l'entretien préventif, l'entretien curatif et les petites réparations de maçonnerie ».

Entretiens et maintenance des équipements hors anti-pollution :

- **VISUALYS** : Contrat pour les caméras
- **DESSAUTEL** : Installation et vérification des extincteurs
- **COMETROL** : Contrat de maintenance des pompes
- **BUREAU VERITAS** : Maintenance électrique et prévention
- **MAXICOFFEE** : Contrat pour le distributeur de boissons fraîches
- **CAFE LUCIANI** : Contrat pour la machine à café, fourniture de café et gobelets, etc.

Liste des travaux d'entretien :

- RBLT_Habitat ; réalisation peinture Algeco antirouille ([RBLT HABITAT.pdf](#)) ;
- TSG ; Remplacement borne CB ([TSG facture.pdf](#))
- SIMEL ; remise en conformité des installations électriques ([fact SIMEL.pdf](#))
- SIMEL ; réparation sur compteur électrique ([fact SIMEL 2.pdf](#))

Liste des travaux de maintenance

La société ROMAIN ROLLAND assure le pompage des eaux grasses avec certificat de recyclage et suivis de déchets.

État et entretien du matériel de dépollution :

Les équipements de dépollutions sont : barrage anti-pollution, pochoir absorbant, produit dispersant, absorbant végétale ignifuge

Un barrage absorbant pour hydrocarbures en fibres de polypropylène (hydrophobe) avec une capacité d'absorption de 158 litres par longueur de 5 mètres. Longueur du barrage : 50 mètres ; Feuilles absorbantes en fibres de polypropylène double épaisseur.



4.2.1.2 Remarques et observations

Rappel : L'article 28 du contrat, intitulé « partie technique et financière du rapport annuel », précise qu'il sera noté dans le rapport les éventuelles insuffisances des ouvrages pour satisfaire à l'évolution des besoins des usagers et les propositions formulées par le fermier pour remédier à ces insuffisances.

Aucun incident technique sur l'exercice – aucune déficience signalée

Le matériel de traitement des pollutions fait l'objet d'un contrôle visuel interne, chaque trimestre ; en cas de déficience, il est renouvelé. Sur l'exercice, pas de renouvellement.

4.2.2 Liste des travaux de renouvellement

4.2.3 Sécurité et contrôle des équipements

4.2.3.1 Liste des contrôles

Fait l'objet d'un contrôle :

Contrôle des équipements (comme les volucompteurs) : SOCIETE COMETROL

Contrôle des cuves : SOCIETE COMETROL

Contrôle des installations électriques : SOCIETE ARGOS

Contrôle des extincteurs société ACTION INCENDIE

Il y a 5 cuves sous contrats avec la société COMETROL ; elle contrôle aussi nos cuves et pompes de la pointe rouge.

D'après l'article 11 du contrat, le délégataire doit adresser tous les ans au plus tard, le 31 décembre de l'année écoulée à la Direction des Ports de la Communauté Urbaine, une copie du rapport de visite de vérification des équipements et les adressées à la Direction des ports : (Voir pièce jointe Annexe 8)

Nous contrôlons régulièrement l'état des séparateurs de réception des eaux grises et noires.

4.2.3.2 remarques et observations

Dans le rapport reçu en 2022, des déficiences mineures ont été relevées, telles que l'absence de cache de prise et un disjoncteur inopérant. Toutes ces issues ont été corrigées en 2023. Cependant, il convient de noter que l'alimentation générale reste faible, étant particulièrement sensible en temps de pluie.

4.3 Gardiennage et protection des ouvrages

4.3.1 opérations de gardiennage et protection des ouvrages

Le périmètre délégué est fermé et verrouillé hors période d'ouverture : l'entrée se fait à l'aide d'un code ; une société de gardiennage ...

Agent de sécurité pour le 14 Juillet « indispensable »

4.3.2 Remarques et observations

Des squats fréquents ont lieu la nuit, maîtrisés par le délégataire grâce aux caméras de surveillance en sollicitant les services de police.

Contract de vidéo surveillance: Annexes 8 ([ECHEANCIER VISUALYS.pdf](#))

Nous avons organisé une manifestation spontanée pour mener une étude approfondie sur l'éthanol, démontrant ainsi notre engagement envers l'innovation et la recherche de solutions énergétiques durables.



4.4 Barème de jaugeage des cuves

Le document relatif aux barèmes de jaugeage des cuves a été transmis (copie en annexe).

Il n'y a pas eu lieu de contrôle des douanes (attestation des douanes en PJ : [16 - DSCM Nvelle Aire VP 2021-2026.pdf](#))

4.5 Prévention des incendies et périmètre de sécurité

4.5.1 Matériels et actions

Sont présents :

- Panneau conventionnel indiquant les parties de l'installation dans lesquelles des matières stockées, utilisées ou produites, peuvent être à l'origine de sinistre
- Panneau d'affichage des consignes de sécurité et la signalétique correspondante
- Présence de matériel de lutte et de prévention des incendies au niveau des pompes, des cuves de stockage et de l'ensemble de l'aire d'avitaillement. Préciser le nombre de chacun des équipements.

7 extincteurs

1 couverture anti feu

3 dexa

4 arrêts d'urgence

2 déclanchement manuel

4.6 Gestion des déchets

La gestion des déchets est gérée par la société ROMAIN ROLLAND Assainissement dont la facture 2023 est jointe dans le dossier

4.7 Attestation d'assurance

Les contrats d'assurance et les attestations d'assurances sont joints en annexe n°11 :

Assurance de responsabilité civile, Assurance des dommages aux biens, Assurance des dommages portant atteinte à l'environnement

5 . Situation financière de la station

Situation des comptes

Liasse fiscale de l'exercice 2023

Cette liasse concerne les sites du vieux port ainsi que celui de la pointe rouge ; Fiscalement l'administration ne fait pas de distinction entre les 2 sites.

Néanmoins la comptabilité analytique permet d'obtenir un Compte de résultat et bilan comptable « détaillés » de la station

Les comptes de résultat et bilan comptable détaillés de la station sont joints dans l'annexe n°7. ([COMPTA Analytique VP 2023.PDF](#))



Redevance pour occupation du domaine public

Le délégataire doit verser chaque année au délégant une redevance pour occupation du domaine public. Elle correspond à la contrepartie de l'utilisation des installations mises à la disposition du fermier pour l'exploitation du service et elle est fixée en tenant compte des avantages de toutes natures procurés au délégataire.

La redevance annuelle à verser est composée de :

D'une part fixe d'un montant de 30 000 € Hors taxes,

D'une part variable correspondant à 0,6 % du chiffre d'affaires annuel hors taxe de la délégation

Les immobilisations

L'inventaire des immobilisations est présenté dans l'annexe n°9. ([9 - IMMOBILISATION 2023.pdf](#))

Ce document est préparé par le cabinet d'expertise comptable.

6. Perspectives

Nouvelle Aire souhaite développer la qualité de ses services, accroître sa notoriété et étendre son réseau. Dans cet esprit, nous répondons aux appels d'offres pour des DSP d'avitaillement des ports de plaisance en France.

Depuis novembre 2022, Nouvelle Aire est membre de l'association de la Fédération Française des 3 Combustibles, Carburants et Chauffage. Cette adhésion nous permet d'être informés des nouveautés et innovations liées à notre activité, améliorant ainsi notre service.

De plus nous avons participé au salon de Dijon en octobre 2023, renforçant notre engagement vers l'innovation et le développement durable.

Nouvelle Aire participe à divers salons nautiques (en 2023 : Cannes, La Ciotat, La Rochelle et Arcachon). Cela nous permet de nous faire connaître, de gagner en notoriété et de communiquer librement avec nos clients. Nous prévoyons de poursuivre cette présence en 2024.

Pour répondre à une demande fréquemment exprimée par nos clients, nous envisageons de proposer à la vente des articles de pêche, du petit accastillage, de la crème solaire, du textile à notre marque, ainsi que des machines à glace italienne. Nous pourrions également assurer l'entretien du matériel de sécurité des plaisanciers. Cependant, il est indispensable d'agrandir nos locaux actuels, qui sont insuffisants.

Pour la même raison, nous ne parvenons pas à mettre en œuvre les activités complémentaires autorisées par l'article 2 du contrat, concernant la révision des équipements de survie et des extincteurs. Pour des raisons de sécurité et de conformité, cela nécessite un espace conséquent et sécurisé supplémentaire dans le périmètre délégué.



L'installation d'une borne 24h/24 à billets offrirait un service supplémentaire aux clients ayant dépassé les plafonds de leur carte bancaire. Plusieurs clients nous ont fait part de leurs difficultés à trouver une station-service terrestre.

Nouvelle Aire suggère à la Métropole de mettre à jour la déclaration ICPE afin de se conformer à la réglementation en vigueur, le cas échéant.

Nous sommes très sensibles au développement durable et recherchons en permanence des dispositifs pertinents. Nous suggérons à la Métropole d'installer un dessalinisateur, ce qui réduirait considérablement la consommation d'eau potable pour le nettoyage et d'autres usages.

De plus, nous aimerions installer un Dispositif de Protection de l'Environnement Portuaire (DPOL) pour maintenir la propreté du port. Nous avons déjà équipé nos pontons de boudins absorbants Ecofhair et envisagé l'installation de bornes électriques pour améliorer encore nos infrastructures et réduire notre empreinte écologique.

Préconisations pour l'Amélioration des Infrastructures et Services Portuaires

Dans le cadre de notre engagement continu à améliorer la qualité et la sécurité de nos installations, nous souhaitons présenter plusieurs préconisations importantes pour l'année à venir :

1. Installation d'un Dispositif de Protection de l'Environnement Portuaire (DPOL)

La mise en place d'un DPOL est essentielle pour assurer un nettoyage efficace et régulier du port. Ce dispositif réduira les impacts environnementaux en maintenant un environnement marin sain. Il contribuera à la prévention des déversements de polluants et facilitera leur collecte en cas d'incident, protégeant ainsi la biodiversité locale et les écosystèmes marins.

2. Installation de Bornes Électriques pour Bateaux Électriques

Avec l'augmentation du nombre de bateaux électriques, l'installation de bornes de recharge électrique devient une nécessité. Ces bornes permettront aux usagers de recharger leurs bateaux de manière pratique et rapide, favorisant ainsi l'adoption de technologies plus propres et contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

3. Pompe Gros Débit pour Gasoil

Pour répondre aux besoins des bateaux de plus grande taille et des utilisateurs professionnels, nous préconisons l'installation d'une pompe gros débit pour le gasoil. Cette pompe permettra de réduire le temps de ravitaillement, augmentant ainsi l'efficacité des opérations portuaires et minimisant les temps d'attente pour les usagers.



4. Résolution des Problèmes d'Évent

Nous rencontrons des problèmes récurrents avec la tuyauterie des événements en raison d'une contre-pente inappropriée. Cette configuration entraîne un remplissage continu des conduits d'évent, nécessitant des nettoyages fréquents pour éviter tout débordement. La société Commetrol, qui intervient régulièrement pour aspirer ce surplus, a signalé ces difficultés à plusieurs reprises. Cette situation, qui s'est produite deux fois, soulève des inquiétudes et requiert une attention particulière pour résoudre ce problème de manière durable.

5. Amélioration de l'Alimentation Électrique Générale

L'alimentation électrique générale est particulièrement sensible par temps de pluie. Nous préconisons des améliorations pour garantir la stabilité et la fiabilité de l'alimentation électrique, même dans des conditions météorologiques défavorables. Cela permettra de réduire les interruptions de service et d'assurer une fourniture d'énergie continue et sécurisée pour les usagers.

6. Modification de la Voirie pour l'Aire de Dépotage

Pour optimiser les opérations de dépotage, nous proposons la modification de la voirie autour de l'aire de dépotage. Actuellement, la configuration existante permet aux véhicules ordinaires de se garer dans cette zone, ce qui bloque l'accès des camions de dépotage et engendre des problèmes de livraison. Une modification de la voirie est nécessaire pour faciliter l'accès et la circulation des véhicules de dépotage, améliorant ainsi l'efficacité et la sécurité des opérations de chargement et de déchargement des carburants.

Ces préconisations visent à renforcer la sécurité, l'efficacité et la durabilité de nos opérations portuaires. Nous sommes convaincus que leur mise en œuvre apportera des bénéfices significatifs à la fois pour nos clients et pour l'environnement, en rendant nos installations plus modernes et en phase avec les exigences actuelles en matière de développement durable.

LES ANNEXES

ANNEXE N°1: ORGANIGRAMME

ANNEXE N°2: TABLEAU RECAPITULATIF TARIF MOYEN ACHAT CARBURANT

ANNEXE N°3: CUM

ANNEXE N°4: CARACTERISTIQUE DU PERIMETRE

ANNEXE N°5: CARBURANTS VENDUS

ANNEXE N°6: LIASSE FISCALE

ANNEXE N°7: COMPTABILITE ANNALYTIQUE VIEUX PORT

ANNEXE N°8: ECHEANCIER VISUALYS

ANNEXE N°9: IMMOBILISATION

ANNEXE N°10: CONTRAT COMETROL VIEUX PORT

ANNEXE N°11: ACTION INCENDIE



ANNEXE N°12: ASSURANCE MMA

ANNEXE N°13: ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

ANNEXE N°14: ATTESTATION URSSAF

ANNEXE N°15: CONTRAT DESSAUTEL

ANNEXE N°16: DSCM

ANNEXE N°17: EXTRAIT KBIS

ANNEXE N°18: PRESENTATION CABINET COMPTABLE

ANNEXE N°19: AVIS STATION VIEUX PORT

ANNEXE N°20: GRAND LIVRE 707

ANNEXE N°21: LEASCOM Camera

ANNEXE N°22: EVALUATION DES RISQUES DEURP



AVITAILLEMENT DU VIEUX PORT DE MARSEILLE

SYNTHESE ET ANALYSE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE

EXERCICE 2023

SARL NOUVELLE AIRE

Préambule

La Métropole Aix-Marseille-Provence, compétente en matière de création, d'aménagement et de gestion de certaines zones d'activité portuaires, gère 28 ports de plaisance représentant plus de 10 400 postes à flot.

Par délibération TCM 016-8402/20/CM du 31 juillet 2020, et convention de Délégation de service public n°Z202004DSP, la Métropole Aix-Marseille-Provence a délégué à la société Nouvelle Aire, société à responsabilité limitée (SARL), domiciliée 5 Quai du Port, 13002 Marseille, l'exploitation du service d'avitaillement du Vieux Port de Marseille. Le contrat a pris effet le 7 novembre 2020, pour une durée de 5 ans.

Suite à la nécessité d'interventions techniques sur les équipements se situant dans le périmètre délégué, un avenant au contrat a modifié les dates de début et de fin de celui-ci, qui a conservé une durée de 5 ans, mais a débuté le 08/03/2021 et se terminera le 07/03/2026.

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Délégué remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service, ainsi que les données financières s'y rapportant.

L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de la Commission Consultative des Services Publics Locaux suivant les dispositions de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les informations contenues dans ce rapport concernent l'exercice 2023 et reprennent les principales informations retraçant l'activité déléguée d'avitaillement du Vieux Port de Marseille.

Contenu du rapport

Le rapport remis par le Délégué correspond à un exercice s'étendant du 01.01.2023 au 31.12.2023.

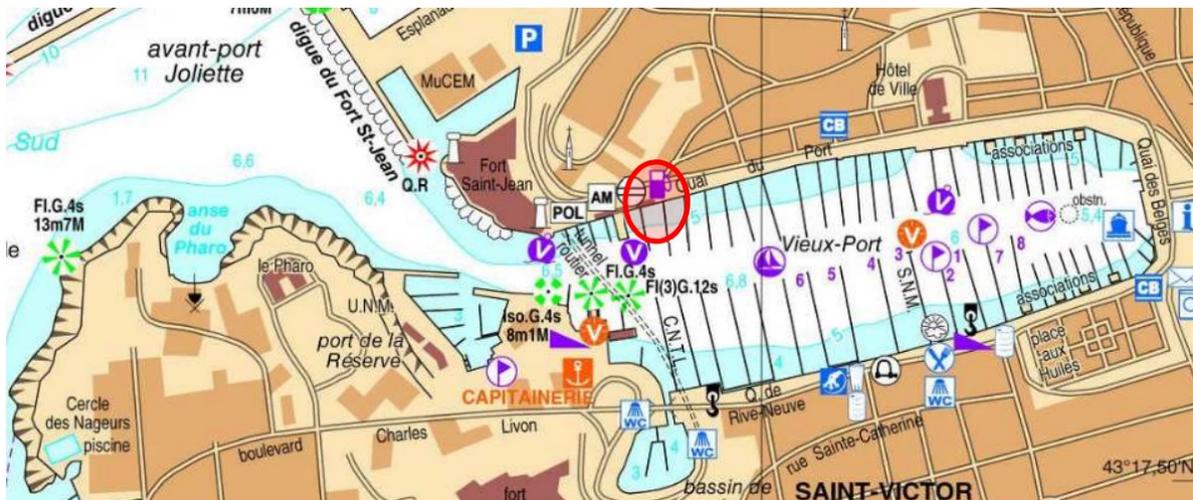
L'activité d'avitaillement mise en œuvre dans le cadre de cette DSP consiste à délivrer du carburant aux bateaux se présentant à la station ou passant par le port. Cette activité représente l'essentiel de cette Délégation de service public (DSP), les activités accessoires ne constituant ici qu'une part réduite du chiffre d'affaires.

Les caractéristiques du périmètre délégué de la DSP Avitaillement du Vieux Port sont les suivantes :

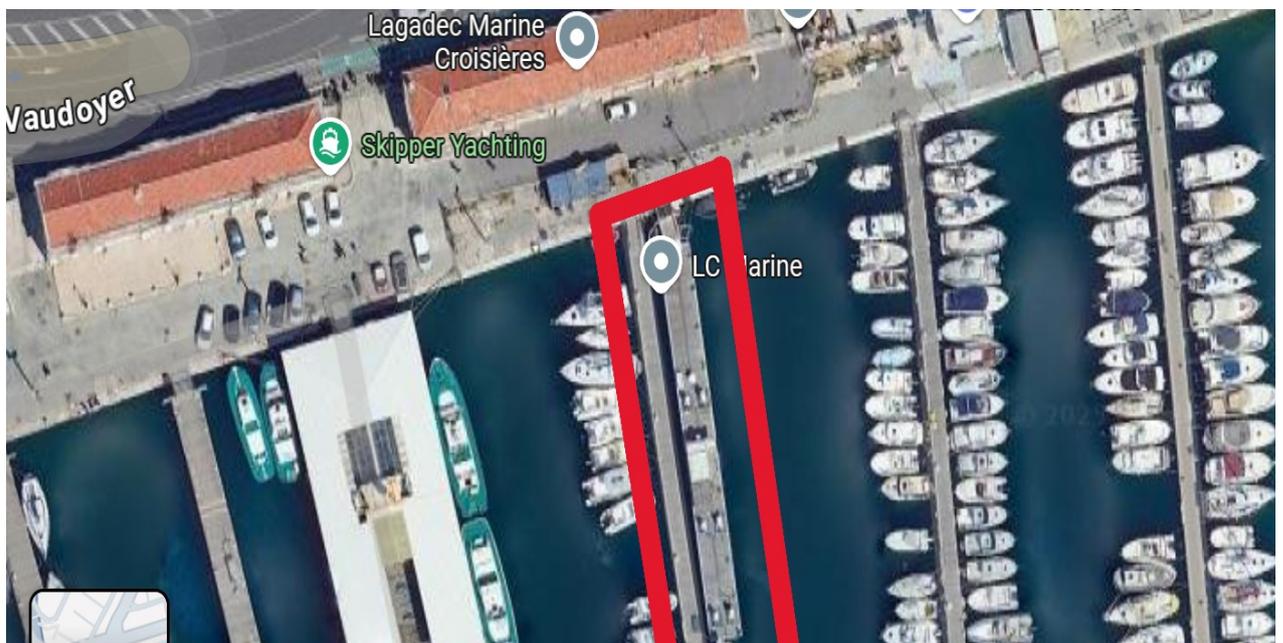
- Surface plan d'eau = 375m²
- Linéaire de quai = 10ml
- Surface de ponton flottant = 172m²

- Surface terre-plein bâtie = 19m²
- Surface terre-plein non bâtie = 126m²

Le plan de situation de la station sur le Vieux Port est le suivant (cercle rouge) :



Le ponton de la station est encadré en rouge sur la photo suivante :



L'équipement dispose de 6 pompes dont 2 doubles pompes, ce qui équivaut à 8 pistolets.

Le périmètre délégué comprend également l'ensemble des équipements permettant un déroulement complet de son activité (ponton flottant, rampe d'accès, cuves, borne électrique de paiement, système de récupération et stockage des eaux souillées, équipements d'amarrage, local d'accueil du public, réseau de caméras de surveillance, etc.).

Ce rapport intègre des éléments concernant l'accueil des usagers de cet équipement (A), des informations sur le fonctionnement de l'activité déléguée (B), ainsi que les données financières et économiques concernant celle-ci (C).

A – L'accueil des usagers de la station d'avitaillement du Vieux Port

Les deux aspects principaux de la relation aux usagers de cette DSP sont les suivants : la qualité du service rendu et la question du prix payé par les utilisateurs de la station.

I – La qualité du service rendu aux usagers

Trois rubriques constituent la qualité du service rendu : les horaires d'ouverture de l'équipement, l'accueil des usagers et les facilités mises en place à destination de ceux-ci et, enfin, les améliorations générales du service.

a- Les horaires d'ouverture de l'équipement

En mode non automatique, par opérateur :

- Basse saison : du 1^{er} octobre au 30 avril de 8 h à 17 h (sans interruption) du lundi au samedi.
- Haute saison : du 1^{er} mai au 30 septembre tous les jours de 7 h 30 à 20 h (sans interruption).

En mode automatique (pompe avec automate) :

- 24 h sur 24 h et 7j sur 7j.

Ces horaires d'ouverture, adaptés à la fréquentation selon la saison, permettent de répondre à la demande. La pompe avec automate permet une distribution des carburants en dehors des horaires de présence d'un opérateur.

b- L'accueil des usagers sur l'équipement et les facilités mises en place

La clientèle de la station d'avitaillement est constituée par les publics suivants : plaisanciers, pêcheurs, navires de transport de passagers, navires du service public (Douanes, Gendarmerie notamment).

Il faut noter que la station du Vieux Port peut assurer également l'avitaillement de yachts de plus de 24 mètres.

Le Délégué détaille dans son rapport les différentes actions mises en place sur la station afin de permettre un accueil des usagers dans de bonnes conditions. Comme pour les années précédentes, il indique avoir reconduit les facilités suivantes :

- La mise en œuvre de techniques réduisant le temps d'attente en cas de forte affluence (aide au positionnement des bateaux, guidage, accostage, ...), notamment en haute saison.

- L'intervention à bord du bateau (à la demande du plaisancier) pour faciliter les manœuvres d'amarrage et de largage.
- L'encaissement bord à bord en cas de forte affluence.
- La mise à disposition d'un petit outillage utile aux plaisanciers venant s'approvisionner (gonfleur, clé de nable, ...).
- L'aide au nettoyage en cas de débordement de carburants, et dépollution si nécessaire.
- La mise à disposition, sur le quai, d'une poubelle et d'un lavabo avec gel lavant à disposition du public
- La formation des agents à l'accueil (communication d'informations touristiques, météorologiques ou concernant d'éventuels problèmes liés à la navigation) et la mise à disposition de documents utiles aux plaisanciers (contacts divers : mécanicien, police maritime, etc.).
- La mise en place d'un QR code visible sur le site permettant aux usagers de relayer sur les réseaux sociaux leurs avis sur le service rendu (cette opération est en lien avec la création, depuis le début de cette DSP, d'un site internet dédié et de comptes sur les réseaux sociaux).
- En saison haute, intervention d'un Community manager gérant la présence de la société sur les réseaux sociaux.
- Développement d'un service de conciergerie.

Les efforts restent donc soutenus en matière de services proposés aux usagers et dans l'amélioration de ceux déjà existants. Ces efforts se traduisent par des retours positifs dans les avis clients (Google) et par une absence, à ce jour, de contentieux liés au fonctionnement de la station.

c- Les autres améliorations de la qualité du service

Des améliorations plus générales sont apportées au fonctionnement de la station, qui participent à la qualité du service rendu. Parmi celles-ci, on trouve : des interventions régulières en matière de nettoyage des équipements (plannings de périodicité diverse mis en oeuvre par chaque agent ; quotidiennement, nettoyage des pompes; nettoyage des pistolets; etc.; hebdomadairement, rangement et nettoyage de la réserve, nettoyage de la bouche de dépotage; etc.).

Le Délégué indique également participer à diverses actions en lien avec les services publics, ou les délégations de service public, présents sur le port (interventions lors des revues annuelles : Gendarmerie, Police, notamment).

Enfin, la société Nouvelle Aire, comme les années précédentes, continue d'ajouter un additif - K9 summum, de la marque ACTIOIL - à chaque livraison de carburant, afin d'améliorer la qualité de celui-ci, d'optimiser le niveau de consommation et de préserver l'état des réservoirs des usagers (1 litre ACTIOIL pour 1000 litres de gasoil).

II – Le prix payé par les usagers

La marge réalisée par le Déléguataire sur les carburants vendus est encadrée par le contrat réglant son activité.

Pour rappel, cet encadrement contractuel est le suivant :

Type de carburant	Marge commerciale en % du prix de vente	
	Minimum	Maximum
Super plaisance	12 %	18 %
Super détaxé	8 %	12 %
Gasoil plaisance	12 %	18 %
Gasoil détaxé	8 %	12 %
Autre produits dérivés (huile)	20 %	20 %

Sur l'ensemble des mois de janvier à décembre de l'exercice 2023, pour l'ensemble des carburants, on constate que l'encadrement des marges est respecté.

Cependant, pour chacun de ces mois, et pour chaque type de carburant, c'est la marge maximum qui est appliquée.

Les prix moyens de vente sont indiqués dans les données économiques ci-dessous.

B – Le fonctionnement et les équipements de l'activité déléguée

En matière de moyens humains et matériels, La DSP d'avitaillement du Vieux port est organisée de la façon suivante.

I – Les moyens humains

Les moyens humains affectés à cette DSP sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Pourcentage du temps affecté à la station du Vieux Port
Gérant	50 %
Adjointe direction	50 %
Agent administrative et comptable - CDI	50 %
Agent de station - CDI	100 %

Agent de station - CDI	100 %
Agent de station - CDI	20 %

Par rapport à l'année précédente, on constate un emploi supplémentaire d'adjointe de direction (50 % d'un ETP) et un emploi d'agent de station en moins (qui était précédemment positionné en CDD).

Rapportée à l'annexe 7 du contrat qui établissait un tableau d'effectifs prévisionnel, cette modification d'organigramme semble être plus proche du prévisionnel avancé. Les agents de station en CDD à temps plein sont ceux prévus (mais sans mention des saisonniers indiqués dans l'annexe 7). Les ETP des fonctions support (secretariat, gestion) paraissent en ligne avec le prévisionnel.

Le délégataire met en avant la poursuite du développement d'une politique sociale active en matière de personnel en listant les divers avantages accordés à celui-ci (financement permis bateau, primes de fin d'année, tickets restaurant,...).

L'absence de signalement par les usagers d'un défaut du service rendu causé par la variation du personnel indique que les effectifs mobilisés permettent de remplir les missions confiées,

II – Les moyens matériels

Les moyens matériels de cette DSP correspondent, d'une part, aux travaux de renouvellement et d'amélioration des équipements confiés et, d'autre part, à la maintenance et au suivi régulier de l'activité dans ses différentes composantes.

a- Les travaux de renouvellement et d'amélioration

Les travaux de renouvellement et d'amélioration, pour cet exercice, ont été les suivants :

- Peinture antirouille de l'Algeco : 1 530 € TTC.
- Remise en conformité d'une partie des installations électriques : 1 458 € TTC.
- Réparation et intervention sur un compteur électrique 198 € TTC.
- Mise en place de deux pompes de relevage : 2 882 € TTC.
- Cartes magnétiques pompes : 1 920 € TTC.
- Pistolet, batterie : 1 202 € TTC.

b- La maintenance et les contrôles

La maintenance et les contrôles constituent une part importante des missions confiées au délégataire. Ceux-ci ont été assurés par les organismes suivants :

- Caméras : sté VISUALYS.
- Sécurité incendie : sté Action incendie (intervention novembre 2023).

- Installation et vérification des extincteurs : sté DESSAUTEL (intervention octobre 2023).
- Contrat de maintenance des pompes de distribution des carburants : sté COMETROL (intervention janvier, juin 2023 + contrat annuel).
- Maintenance électrique et prévention des risques : BUREAU VERITAS (intervention novembre 2023).

Par ailleurs, des contrats de maintenance annuels ont également été passés avec les sociétés MAXICOFFEE (distributeur de boissons fraîches) et CAFE LUCIANI (machine à café, fourniture de café et gobelets, etc.).

Comme l'année précédente, la société Romain Rolland assure le pompage des eaux grasses, avec certificat de recyclage et suivis des déchets (intervention juillet 2023 + contrat annuel).

La maintenance des installations, ainsi que les contrôles à effectuer sur celles-ci, ont été réalisés correctement au cours de cet exercice.

Par ailleurs, concernant cette partie technique, il n'y a pas d'incident à signaler pour l'exercice 2023.

c- Le matériel de dépollution

Domaine important de cette DSP, les actions en matière environnementale font l'objet d'une attention particulière.

Le matériel de dépollution est régulièrement suivi. Commandé auprès de la société SETON, il se compose notamment d'un :

- Barrage anti-pollution (barrage absorbant pour hydrocarbures en fibres de polypropylène (hydrophobe) avec une capacité d'absorption de 158 litres par longueur de 5 mètres. Longueur du barrage : 50 mètres ; feuilles absorbantes en fibres de polypropylène double épaisseur) ; sac de granulés.

Le délégataire a également mis en place un utilitaire équipé de différents matériaux, d'outillage et de consommables susceptibles d'être utilisés en cas de pollution ou de panne en lien avec l'exploitation.

C - Données économiques et financières

I – Les données financières

Le tableau suivant reprend les principales données financières de l'exercice telles qu'indiquées dans le compte de résultat communiqué par le Délégué.

Société NOUVELLE AIRE (Marseille Vieux Port)	2022 €	2023 €	Variations %
Chiffre d'Affaires (1)	2 912 731	2 556 907	- 12,22
Autres produits d'exploitation (2)	8 730	101 105	1 058,13
→ dont subvention d'équilibre versée par la Métropole	/	/	/
Charges d'exploitation (3)	2 889 510	2 645 320	- 8,45
→ dont redevance versée à la Métropole	51 053	45 378	- 11,11
Résultat d'exploitation (a) = (1) + (2) - (3)	31 953	12 692	- 60,28
Produits financiers (4)	/	215	NS
Charges financières (5)	145	2 624	1 709,65
Résultat financier (b) = (4) - (5)	- 145	- 2 409	(1 709,65)
Résultat courant avant impôts = (a) + (b)	31 808	10 283	- 67,67
Produits exceptionnels (6)	/	/	/
Charges exceptionnelles (7)	448	2 617	484,15
Résultat exceptionnel (c) = (6) - (7)	- 448	- 2 617	(484,15)
IS (impôt sur les sociétés) (d)	12 619	3 133	- 75,17
Résultat net = (a) + (b) + (c) - (d)	18 741	4 533	- 75,81

- NS = Non significatif.

- Les chiffres entre parenthèses de la colonne variation donnent les variations, à la hausse ou à la baisse, des déficits. Un chiffre positif indique une augmentation des déficits, un chiffre négatif, une diminution.

Par rapport à l'exercice précédent, plusieurs évolutions sont à souligner :

- Une baisse significative du chiffre d'affaires (CA).
- Une augmentation très importante de la rubrique « Autres produits d'exploitation » (due à des reprises de provisions pour charges).
- Une baisse significative des charges d'exploitation due à une baisse du poste « Achats de marchandises », ici des carburants, en ligne avec la baisse du chiffre d'affaires.
- Une baisse de la redevance versée à la Métropole.
- Une baisse très significative du résultat d'exploitation avec un chiffre d'affaires qui baisse plus que les charges d'exploitation.

La baisse du chiffre d'affaires correspond à des ventes moins importantes de carburants, ce poste représentant la part la plus importante des recettes.

La baisse des charges d'exploitation ne vient pas compenser la baisse du chiffre d'affaires, des coûts fixes venant s'ajouter ces achats de carburants.

La redevance versée à la Métropole connaît une baisse significative, en lien avec l'activité.

Au final, on constate une baisse très significative du résultat net.

Il faut souligner que, même avec cette baisse du CA, le montant constaté des produits d'exploitation pour cet exercice reste supérieur à celui inscrit dans le compte d'exploitation prévisionnel (d'environ 17 %). Il en va de même pour les charges d'exploitation (d'environ 22 %).

Les charges totales de personnel sont du même ordre de grandeur que l'année précédente, de même que le poste « réceptions ».

II – Les données économiques

a- Aspects généraux

Comme constaté dans les données financières, la vente de carburants représente la plus grande part des produits d'exploitation.

Les activités accessoires (vente d'huile, de gaz, de boissons, etc.) ne constituent qu'une part réduite des produits (environ 12 000 € sur l'exercice, comme l'année précédente, soit moins de 0,5 % du chiffre d'affaires total).

L'analyse du RAD 2023 de la société Nouvelle Aire pour la station du Vieux Port fait apparaître des différences entre les montants indiqués dans le compte d'exploitation et les montants liés aux volumes distribués, relevés dans les autres annexes du rapport.

Le Délégué nous a indiqué que ces différences provenaient d'une autre partie de son activité, non reliée à la DSP, et que les chiffres donnés dans le compte d'exploitation intégraient l'ensemble des opérations qu'il réalise, puisqu'il n'y a pas de société dédiée pour cette DSP.

Le contrat, signé en 2020, ne prévoyait pas en effet de société dédiée et les comptes présentés par le Délégué intègrent toutes ses activités, y compris celles ne relevant pas de la DSP.

Comme souligné lors de l'exercice précédent, il faut noter que cette DSP, d'une durée de 5 ans, se terminera début 2026. Le renouvellement de cette DSP, actuellement en cours, intègre l'obligation de mise en place d'une société dédiée, ce qui devrait permettre une identification précise des éléments présentés par le futur délégué.

b- Détail de la vente de carburants

Le tableau suivant reprend les types de carburants vendus par le Délégué durant l'exercice considéré. Il s'appuie sur les annexes 3 et 5 qui retracent l'activité de la station du Vieux Port.

Le prix moyen de vente des carburants intègre le prix d'achat, la marge du Délégué, le coût d'acheminement du carburant et les taxes.

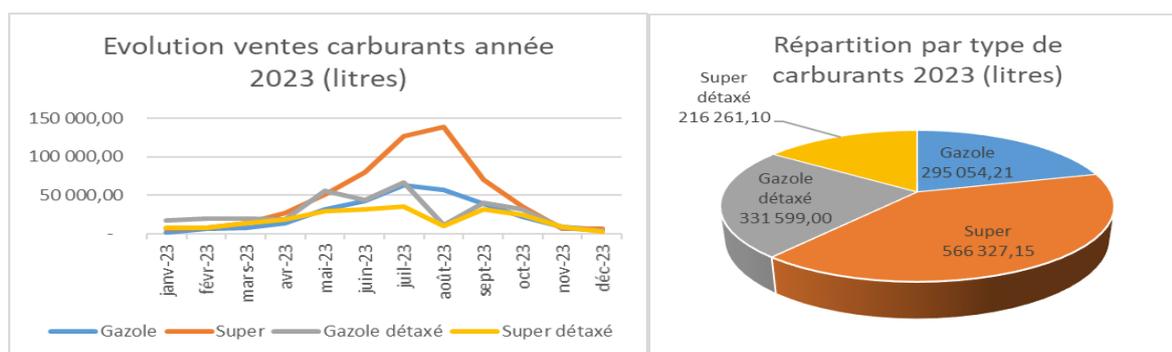
Une précision doit être apportée concernant la vente de carburants détaxés, qui apparaissent dans ce tableau : ces carburants sont vendus à différentes administrations (Gendarmerie, Police, Métropole, Affaires maritimes, Pilotes, Pompiers, Légion étrangère, etc.), avec une autorisation délivrée par les Douanes.

Carburants	Vendu (litres) 2023	Prix moyen vente 2023 (litre en € HT)	Valeur totale 2023 (€ HT)
Gazole	295 054	1,75	505 490 €
Super	566 327	1,82	1 034 044 €
Gazole détaxé	331 599	0.81	258 739 €
Super détaxé	216 261	0,89	198 023 €

Dans les graphiques ci-dessous, celui de gauche, reprenant l'évolution sur 2023 de la distribution de carburants, montre un pic d'activité correspondant à la période estivale, comme cela pouvait être attendu.

Le graphique de droite indique la répartition par type de carburants pour toute une année. On peut constater sur celui-ci, comme pour l'année précédente, la prédominance du super et du gazole détaxé, qui représentent près de 80 % des volumes distribués.

Si le super est consommé par les plaisanciers, la part conséquente de gazole détaxé (quoique moins importante que sur le port de la Pointe Rouge) s'explique par les professionnels et les institutionnels présents sur le Vieux Port.



Par rapport à l'exercice précédent, on constate une baisse des volumes vendus, ainsi qu'une baisse du prix moyen de vente par litre. Ce constat est en ligne avec la baisse également constatée du CA par rapport à l'année n – 1.

Conclusion et perspectives

La délégation de service public de l'avitaillement du Vieux Port présente un bilan satisfaisant en matière de service rendu aux usagers, qu'il s'agisse de plaisanciers ou d'institutionnels (Police, Gendarmerie, ...).

On ne constate pas, en effet, de remontées négatives de la part des différents publics concernés par cette activité.

Les moyens mis en œuvre, tant sur le plan humain (horaires d'ouverture, accueil, ...) qu'en ce qui concerne les équipements (facilités mises à disposition du public), répondent aux besoins exprimés.

En ce qui concerne l'entretien et la maintenance des installations, partie importante des responsabilités attachées à la qualité de délégataire, les éléments fournis montrent un suivi constant et régulier.

Cet exercice 2023, au plans économique et financier, présente des évolutions importantes par rapport à l'année précédente : baisse du CA non compensée par une baisse des charges correspondantes, aboutissant à une baisse significative du résultat. Ce dernier reste cependant positif.

Il est difficile d'établir les raisons de cette baisse d'activité, celle-ci étant la résultante d'un grand nombre de paramètres (intensité du trafic, météo, situation économique, ...).

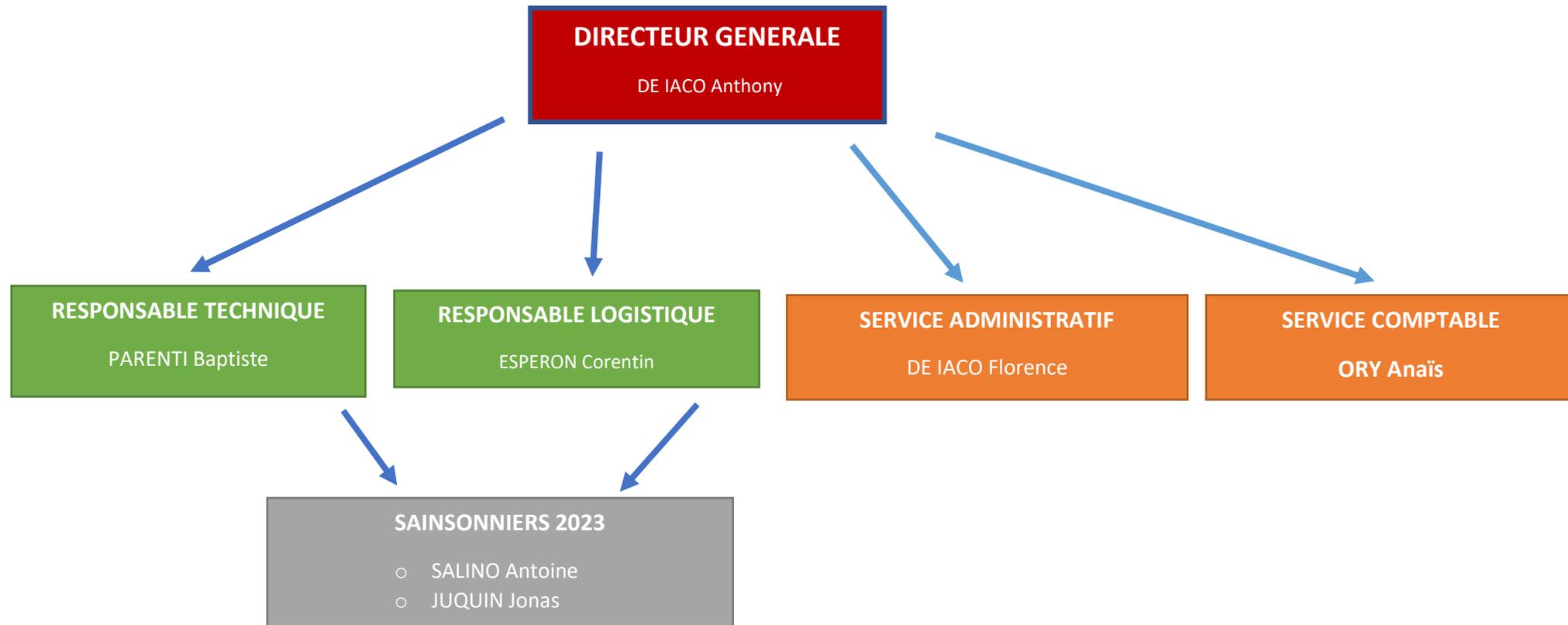
On peut également remarquer que cet exercice est plus proche du compte d'exploitation prévisionnel que le précédent, et qu'il reste supérieur aux prévisions établies lors de la signature du contrat.

Comme lors de l'exercice précédent, le délégataire revient sur plusieurs propositions susceptibles, selon lui, d'améliorer la qualité du service ou le fonctionnement de la station. Il s'agit, notamment, de développements techniques (installation d'un dispositif de protection de l'environnement portuaire ; installation de bornes électriques pour bateaux électriques ; pompe gros débit pour gasoil ; résolution des problèmes d'évent ; amélioration de l'alimentation électrique générale ; modification de la voirie pour l'aire de dépotage).

Ces points sont examinés en fonction de l'intérêt qu'ils présentent pour le fonctionnement du port.

Enfin, comme les années précédentes, le délégataire indique souhaiter continuer à développer son activité en proposant divers services complémentaires à ses clients. Ces démarches devront être analysées, là encore, sous l'angle de l'intérêt qu'ils pourraient avoir pour les usagers.

ORGANIGRAMME STATION VIEUX PORT – ANNEE 2023



ANNEXE 3

- **Périmètre délégué**

Les caractéristiques du périmètre sont définies dans l'annexe n°3 du contrat de délégation de service public.

- Surface du local technique : 10 m²
- Surface de stockage hydrocarbure : 64 m²
- Surface non bâtie (terrasse, zone de dépotage) : 270 m²
- Linéaire de quai : 27 mL
- Surface du plan d'eau : 20 m²

VIEUX PORT - TABLEAU ANNUEL 2023 - TARIF VENTE HT CARBURANTS PAR MOIS

	GAZOLE	PRIX MOYEN ht	TOTAL	SUPER	PRIX MOYEN ht	TOTAL	GAZOLE DETAX	PRIX MOYEN ht	TOTAL	SUPER DETAX	PRIX MOYEN ht	TOTAL
janv-23	1 026,23	2,01	2 062,72	5 552,34	1,83	10 160,79	17 314,96	0,91	15 791,24	7 132,36	0,72	5 135,30
févr-23	6 119,36	1,74	10 647,69	7 487,88	1,82	13 627,94	19 432,26	0,82	15 934,45	6 945,51	0,91	6 320,41
mars-23	7 818,59	1,91	14 933,50	13 108,35	1,96	25 736,07	19 188,95	0,84	16 041,96	13 442,34	0,97	13 039,07
avr-23	13 368,35	1,76	23 461,46	26 712,04	1,94	51 821,36	18 235,73	0,83	15 135,66	17 718,87	1,04	18 427,62
mai-23	30 945,12	1,61	49 770,07	51 183,36	1,79	91 362,29	54 929,61	0,69	38 145,56	28 722,20	0,88	25 275,54
juin-23	42 753,43	1,62	69 165,55	79 782,91	1,76	140 595,22	42 861,90	0,68	29 103,23	31 748,91	0,93	29 367,74
juil-23	62 293,43	1,65	102 650,68	126 418,21	1,78	225 254,26	66 152,18	0,71	47 041,55	34 566,86	0,89	30 833,64
août-23	56 906,64	1,77	100 724,75	138 563,85	1,88	260 222,91	10 382,29	0,86	8 920,78	9 246,21	0,92	8 525,01
sept-23	38 853,60	1,83	70 956,38	69 639,11	1,89	131 518,44	40 304,55	0,90	36 374,86	31 714,89	0,98	31 080,59
oct-23	21 482,06	1,78	38 324,00	34 816,19	1,76	61 276,50	31 518,94	0,87	27 364,17	23 643,67	0,87	20 569,99
nov-23	8 741,05	1,69	14 772,37	6 707,88	1,72	11 537,55	7 289,22	0,81	5 904,27	8 575,29	0,85	7 289,00
déc-23	4 746,35	1,69	8 021,33	6 355,02	1,72	10 930,63	3 988,41	0,75	2 981,34	2 803,99	0,77	2 159,07
TOTAL	295 054,21	1,75	505 490,50	566 327,15	1,82	1 034 043,96	331 599,00	0,81	258 739,07	216 261,10	0,89	198 022,98

SARL NOUVELLE AIRE

5 quai du Port

13002 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023

0 NOUVELLE AIRE - VIEUX PORT

- *Compte de résultat*
- *Détail Compte de résultat*

JLA Expertise Comptable et C.
148 traverse de la Martine
Parc de la Verrerie Bât. A2
13011 MARSEILLE

COMPTE DE RESULTAT

0 NOUVELLE AIRE - VIEUX PORT	31/12/2023 12 mois		
	France	Exportation	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises	2 556 907		2 556 907
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
Chiffre d'affaires NET	2 556 907		2 556 907
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			98 000
Autres produits			3 105
Total des Produits d'exploitation (I)			2 658 012
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			2 130 638
Variation de stock (marchandises)			2 934
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes *			266 514
Impôts, taxes et versements assimilés			3 666
Salaires et traitements			165 458
Charges sociales			62 833
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 482
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			2 795
Total des Charges d'exploitation (II)			2 645 320
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			12 692
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juin 2025

JLA Exp... Publié le 27 juin 2025

COMPTE DE RESULTAT

0 NOUVELLE AIRE - VIEUX PORT	31/12/2023	12 mois
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		2 1 5
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		2 1 5
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		2 6 2 4
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		2 6 2 4
2. Résultat financier (V-VI)		2 4 0 9 -
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 0 2 8 3
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 6 1 7
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		2 6 1 7
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 6 1 7 -
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		3 1 3 3
Total des produits (I+III+V+VII)		2 6 5 8 2 2 7
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 6 5 3 6 9 3
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		4 5 3 4

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

7 8 5 7

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

0 NOUVELLE AIRE - VIEUX PORT	Exercice N		% C.A.
	31/12/2023	12 mois	
VENTES DE MARCHANDISES	2 556 907		100.00
VENTES GAZOIL VP FACTURE - EXO	178 164		6.97
VENTES SUPER VP FACTURE - EXO	98 792		3.86
VENTES GAZOIL VP FACTURE - 20%	932 275		36.46
VENTES SUPER VP FACTURE - 20%	236 032		9.23
VENTES VP CAISSE - 20%	1 103 910		43.17
VENTES DIVERS VP - 20%	13		0.00
VENTES GAZ - 20%	1 445		0.06
VENTE BOISSON 5.5%	6 276		0.25
Chiffre d'affaires NET	2 556 907		100.00
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES	98 000		3.83
REPRISE SUR PROVISIONS POUR CH	98 000		3.83
AUTRES PRODUITS	3 105		0.12
PRODUITS GESTION DIVERS	3 105		0.12
Total des Produits d'exploitation	2 658 012		103.95
ACHATS DE MARCHANDISES	2 130 638		83.33
ACHAT GAZOIL SD EXO VP	883 033		34.54
ACHATS SUPER SD EXO VP	148 728		5.82
ACHATS GAZOIL PL 20% VP	359 623		14.06
ACHATS SUPER PL 20% VP	728 945		28.51
ACHATS HUILES H.T.	1 088		0.04
ACHATS GAZ 20%	5 476		0.21
ACHATS BOISSONS	1 855		0.07
ACHAT CAFE	1 243		0.05
ACHATS DIVERS HT	646		0.03
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	2 934		0.11
VARIATION STOCK BOISSONS	33	-	0.00
VAR° STOCK GAZOIL SD	2 968		0.12
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	2 66 514		10.42
EDF GDF EAU	2 613		0.10
CARBURANTS	4 748		0.19
FOURNITURES EQUIPEMENTS	16 105		0.63
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	4 447		0.17
LEASING X5 - ALPHABET	21 268		0.83
VOITURE	6 891		0.27
LOCATION VITTO	7 857		0.31
LEASING 2 ROUES	2 200		0.09
LEASING APPLE	1 483		0.06
CREDIT BAIL MOTO DUCATI	2 537		0.10
LOCATION BOX	960		0.04
REDEVANCE PROFESSIONNELLE	396		0.02
REDEVANCE MPM	45 378		1.77
LOCATIONS MOBILIERES	197		0.01
LOCATION INFORMATIQUE	7 428		0.29
LOCATION MATERIEL	100		0.00
CHARGEMENT X5	63		0.00
ENTRETIENS MATERIELS	4 950		0.19
ENTRETIENS DIVERS	1 335		0.05

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

0 NOUVELLE AIRE - VIEUX PORT	Exercice N		% C.A.
	31/12/2023	12 mois	
ENTRETIEN TRANSPORT	8 540		0 . 33
MAINTENANCE	13 834		0 . 54
ASSURANCES	484		0 . 02
ASSURANCE TRANSPORTS	6 983		0 . 27
ASSURANCE MULTIPRO- MMA	963		0 . 04
ASSURANCE MULTIPRO - MMA - PR	762		0 . 03
ASSURANCE HOMME CLE	37		0 . 00
HONORAIRES	28 114		1 . 10
FRAIS ACTES ET DE CONTENCIUEUX	23		0 . 00
PUBLICITE	4 960		0 . 19
CADEAUX CLIENTELE	922		0 . 04
FRAIS TRANSPORT / ACHATS VP	42 600		1 . 67
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 318		0 . 13
INVITATIONS RECEPTIONS	13 849		0 . 54
FRAIS POSTAUX	35		0 . 00
FRAIS TELECOMMUNICATIONS	1 619		0 . 06
FRAIS INTERNET	69		0 . 00
SERVICES BANCAIRES	4 533		0 . 18
FRAIS DE CARTES BLEUES	3 914		0 . 15
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 666		0 . 14
FORMATION CONTINUE	866		0 . 03
CUFPA	752		0 . 03
CUFPA	115		0 . 00
CET	1 934		0 . 08
SALAIRES ET TRAITEMENTS	165 458		6 . 47
REMUNERATION BRUT	127 413		4 . 98
C-PAYES - VIEUX PORT	8 589		0 . 34
INDEMINITES ET AVANTAGES DIVER	1 736		0 . 07
SALAIRE DE IACO ANTHONY	27 721		1 . 08
CHARGES SOCIALES	62 833		2 . 46
URSSAF	14 951		0 . 58
URSSAF POINTE ROUGE	1		0 . 00
IRP AUTO	7 145		0 . 28
MUTELLE	699		0 . 03
COTISATION PERSONNELLES	34 431		1 . 35
TICKETS RESTAURANTS	3 594		0 . 14
ABONDEMENT PEI - GERANT TNS	1 890		0 . 07
MEDECINE DU TRAVAIL	120		0 . 00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	10 482		0 . 41
DOT. AMORT. IMMOB. CORPORELLES	10 482		0 . 41
AUTRES CHARGES	2 795		0 . 11
CEGID CONNECT	675		0 . 03
REDEVANCE	2 083		0 . 08
CHARGES GESTION DIVERS	36		0 . 00
Total des Charges d'exploitation	2 645 320		103 . 46
Résultat d'exploitation	12 692		0 . 50

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

0 NOUVELLE AIRE - VIEUX PORT	Exercice N 31/12/2023	12 mois	% C.A.
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		2 1 5	0 . 0 1
AUTRES PRODUITS FINANCIERS		2 1 5	0 . 0 1
Total des Produits financiers		2 1 5	0 . 0 1
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		2 6 2 4	0 . 1 0
INTERETS / EMPRUNT 21321800010		1 9 3	0 . 0 1
INTERETS SG		2 4 3 1	0 . 1 0
Total des Charges financières		2 6 2 4	0 . 1 0
Résultat financier		2 4 0 9 -	0 . 0 9 -
Résultat courant avant impôts		1 0 2 8 3	0 . 4 0
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		2 6 1 7	0 . 1 0
PENALITES FISCALES		2 6 1 7	0 . 1 0
Total des Charges exceptionnelles		2 6 1 7	0 . 1 0
Résultat exceptionnel		2 6 1 7 -	0 . 1 0 -
IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 1 3 3	0 . 1 2
IMPOT SOCIETE		3 1 3 3	0 . 1 2
Total des produits		2 6 5 8 2 2 7	1 0 3 . 9 6
Total des charges		2 6 5 3 6 9 3	1 0 3 . 7 9
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)		4 5 3 4	0 . 1 8



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des Finances publiques

**ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE
TAX CLEARANCE CERTIFICATE**

Numéro de délivrance *Certificate number* : 17016351

La société désignée ci-dessous *The company named below* :

DENOMINATION DE LA SOCIETE *Name of the company* :
SARL NOUVELLE AIRE

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT *Address of the main establishment* :
5 QUAI DU PORT
13002 MARSEILLE 2EME

N° SIREN *Tax identification number (SIREN number)* : 477587620

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes
is in good standing with respect to the following tax obligations :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
Filing of corporate income tax and VAT returns
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
Payment of VAT
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾
Payment of corporate income tax

Date de délivrance *Date of issue* : **08/07/2024**

Service gestionnaire *The administrative service* :
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES MARSEILLE REPUBLIQUE
EQUIPE IFU 1
3 PL SADI CARNOT
13235 MARSEILLE CEDEX 2

Tél. : 0491991248
SIE.MARSEILLE-REPUBLIQUE@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge *Including any penalties*

URSSAF PROVENCE - ALPES - COTE
D'AZUR
TSA 30136
69833 SAINT PRIEST CEDEX 9

A MARSEILLE, le 03/04/2024

Nous contacter

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 3957

Références

N°SIREN 477587620

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

HMQXE3DLUWZRKIB

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SARL NOUVELLE AIRE
5 Q DU PORT
13002 MARSEILLE 02

Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

Le Directeur, Franck BARBE



CODE DE SÉCURITÉ

HMQXE3DLUWZRKIB

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SARL NOUVELLE AIRE
5 QUAI DU PORT
13002 MARSEILLE

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 6 salariés,
L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN
- pour une masse salariale de 25020 euros,
- au titre du mois de février 2024,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
STATION D AVITAILLEMENT DU PORT DE LA POINTE ROUGE	13008 MARSEILLE	47758762000030
5 Q DU PORT	13002 MARSEILLE	47758762000022

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 29/02/2024.

Fait à : MARSEILLE
le : 03/04/2024

Le Directeur, Franck BARBE

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



N°15338*01

Décision n° 054DSCM01/21 du 26/01/2021

AUTORISATION D'EXPLOITATION D'UN DÉPÔT
SPÉCIAL DE CARBURANT MARITIME
Articles 176 et 265 *bis* du code des douanes

Direction régionale et bureau de rattachement :		Direction régionale des douanes de Marseille	
		Bureau de Port-de-Bouc Energies 17, quai de la liberté – 13 528 Port-de-Bouc	
Date de l'autorisation : 26/01/2021		Date de fin de validité de l'autorisation : 25/01/2026	
Nom ou raison sociale du titulaire :		Numéro SIREN (1):	
Société Nouvelle Aire		477 587 620	
Adresse du dépôt : 5, Quai du Vieux-Port 13002 Marseille			
Destination des installations de stockage :			
livraison en gazole et super détaxés - station carburant du Vieux-port à Marseille		distributeur automatique hors ouverture	
Cuve 1 : gazole détaxé		Cuve 2 : super détaxé	
Capacité : 25 m3		Capacité : 12 m3	
Système de distribution en libre service : oui / non en journée, distribution par les employés, et par automate le soir		Système de distribution en libre service : oui / non en journée, distribution par les employés, et par automate le soir	
Cuve 3 : /		Cuve 4 : /	
Capacité : /		Capacité : /	
Système de distribution en libre service : oui / non		Système de distribution en libre service : oui / non	

**Pour le directeur régional des douanes,
Le chef du pôle action économique,
directeur des services douaniers**

signé

Bruno HAMON



N° de gestion 2004B01869

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 24 avril 2024

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 477 587 620 R.C.S. Marseille
Date d'immatriculation 17/06/2004
Dénomination ou raison sociale **NOUVELLE AIRE SARL**
Forme juridique Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
Capital social 4 000,00 Euros
Adresse du siège 5 Quai du Port 13002 Marseille 2e Arrondissement
Durée de la personne morale Jusqu'au 17/06/2103
Date de clôture de l'exercice social 31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Gérant

Nom, prénoms DE IACO Anthony
Date et lieu de naissance Le 20/05/1987 à Toulon (83)
Nationalité Française
Domicile personnel 2 Chemin de Bastesaume 13180 Gignac-la-Nerthe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 5 Quai du Port 13002 Marseille 2e Arrondissement
Activité(s) exercée(s) Distribution de carburant activité de libres services et ventes nourritures à emporter (non réglementés) boissons
Date de commencement d'activité 01/01/2005
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'AUTRE ETABLISSEMENT DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement de la Pointe Rouge Station D'Avitaillement du Port 13008 Marseille 8e Arrondissement
Activité(s) exercée(s) Distribution de carburants et produits dérivés
Date de commencement d'activité 01/08/2013
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



**Présentation du Cabinet d'Expertise-Comptable
JOSEPH LO RÉ & ASSOCIES
JLA**

1/ Historique du Cabinet d'Expertise-Comptable :

Le cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes a été créé par Joseph LO RÉ en avril 1988.

Alors qu'il exerçait son activité à titre individuel, Joseph LO Ré a apporté son entreprise à une Société à Responsabilité Limitée au capital de 280 000 € en octobre 2003, dont il était l'associé unique.

La Société d'Expertise Comptable était alors installée au 3 impasse Sylvestre – Le Panoramique – 13013 Marseille.

Christophe LO RÉ, fils aîné de Joseph LO RÉ a pris la décision d'entamer des études de comptabilité à compter du mois de septembre 2005, il sera suivi par le benjamin de la fratrie Frédéric.

A partir du début des années 2000 le portefeuille a connu une croissance, ce qui a conduit à prendre des décisions stratégiques.

Après analyse et réflexion sur le potentiel développement du Cabinet d'Expertise-Comptable à cette date et de l'avancée de son fils Christophe LO RÉ dans ses études, Joseph LO RÉ prend alors la décision de s'agrandir et signe un compromis pour l'acquisition de locaux neufs courant l'année 2008 situé au 148 traverse de la Martine – 13011 MARSEILLE.

Le 23 avril 2010, signature de l'acte d'achat définitif d'un plateau nu d'une superficie de 280 m² et 13 places de parking à l'adresse : 148 Traverse de la Martine, Parc de la verrerie Bât.A2 – 13011 MARSEILLE.

Après neuf mois de travaux d'agencement, le déménagement a été réalisé début janvier 2011.

Idéalement situé au cœur de la zone commerciale de la Valentine avec comme principal atout son implantation géographique et ses axes routiers.

Ces bureaux avaient été agencés de manière à renvoyer une image de modernité et de prestige dans le cadre du développement de la clientèle.

Grace à ces nouveaux locaux et au dynamisme apporté par Christophe puis Frédéric LO RÉ, le Chiffre d'affaires de la Société a connu alors une croissance soutenue et régulière.

2/ La Stratégie du Cabinet d'Expertise-Comptable

Depuis l'acquisition de ces nouveaux locaux et grâce une très grande stabilité de nos effectifs, nous nous sommes appuyés sur cinq axes principaux :

- Proximité et disponibilité auprès de la clientèle ;
- Réactivité, sérieux, bienveillance ;
- La relation humaine avec nos clients ;
- L'accompagnement de notre clientèle sur tous types de projet ;
- Le conseil et une véritable veille juridique, fiscale et sociale

Un seul principal objectif stratégique, se différencier de la concurrence (indirecte et aussi de grand Cabinet d'Expertise Comptable KPMG, FIDUCIAL, MASARD...) afin d'accroître notre meilleure « publicité » jusqu'à ce jour : la recommandation de notre Cabinet d'Expertise-Comptable par nos propres clients.

3/ Notre effectif et notre politique managériale

La Société d'Expertise-Comptable emploie à ce jour quatorze collaborateurs (7 femmes et 7 hommes) et les dirigeants LO RÉ Joseph, LO RÉ Christophe et Frédéric LO RÉ soit un effectif de 17 personnes.

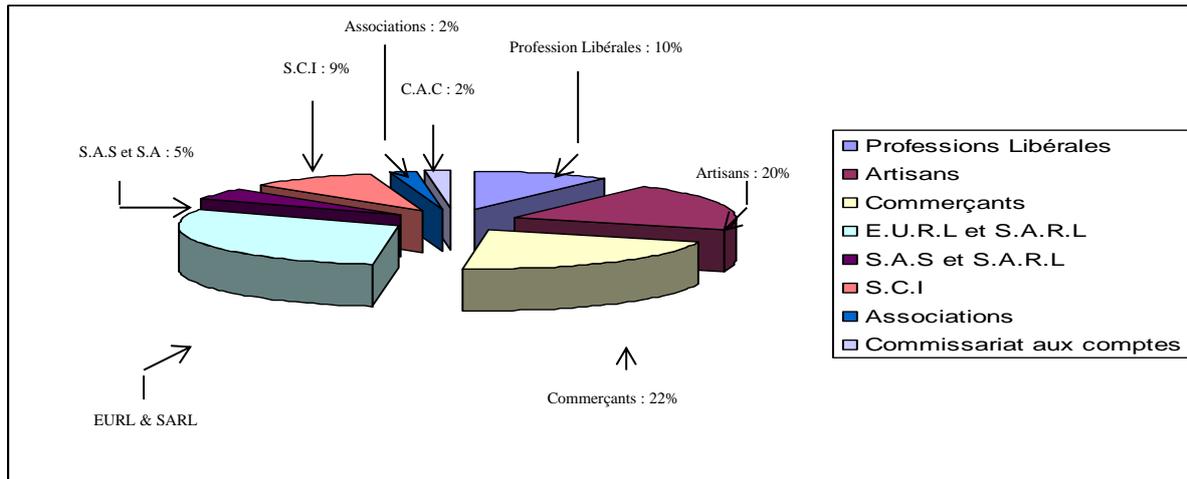
Nos collaborateurs ont une ancienneté comprise entre 5 et 30 ans. Nous réussissons à maintenir nos effectifs stables au sein de notre Cabinet d'une part en proposant des rémunérations toujours au-dessus du marché, des avantages sociaux comme l'intéressement, la participation, les chèques vacances et cartes cadeaux, berceaux entreprises, ticket restaurant, et d'autre part manager notre effectif avec un projet d'entreprise.

L'objectif : que tout le monde participe à la vie du Cabinet. « PROJET »

4/ Notre clientèle

Notre cabinet d'Expertise-Comptable exerce son activité essentiellement sur la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur mais également dans le Vaucluse (10 dossiers), le Languedoc (4 dossiers), la région Lyonnaise (12 dossiers), Iles de France (2 dossiers), la Corse (5 dossiers) ainsi qu'en Belgique et Monaco (2 dossiers).

Elle possède à son actif un portefeuille clients de plus de 500 dossiers en Expertise Comptable et 4 mandats de Commissariat aux Comptes, comme le démontre le graphique ci-dessous :



Le portefeuille clients est réparti entre les quatorze collaborateurs et collaboratrices comptables afin que chaque client ait **un interlocuteur unique** professionnel du Cabinet.

Bien entendu, tous les dossiers sont à fois sous le contrôle et la responsabilité des Experts-Comptables qui restent à 100 % disponibles pour l'intégralité de la clientèle.

Comme beaucoup de secteur d'activité à ce jour, nous rencontrons des difficultés dans le cadre de notre recrutement.

9 Croissance:

Le cabinet à créer en mars 2022 ,avec l'expert-comptable Cédric GRAND, une filiale : JLA EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL.

Cette structure a fait l'acquisition d'une partie de la Clientèle de la Société d'Expertise Comptable S.E.C.I.L.A.

Cette clientèle a été racheté afin d'intégrer au sein de notre masse salariale Cédric GRAND, Expert-Comptable et dont il est le principal interlocuteur depuis plus de 20 ans.

Cédric GRAND a fait ses études avec Christophe LO RÉ.

Des Négociations sont en cours en ce moment même concernant le rachat de la clientèle et de l'effectif de Monsieur KESSAS Frédéric, Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes.

Monsieur Frédéric KESSAS est âgé à ce jour de 63 ans et a fait ses études avec Joseph LORÉ. Il envisage de céder sa clientèle pour prendre sa retraite.

Depuis de très nombreuses années, nos Cabinets travaillent en collaboration.

Nous envisageons d'absorber la clientèle de notre Confrère Frédéric KESSAS

L'effectif de Monsieur KESSAS est composé de 3 collaborateurs comptables, un assistant collaborateur et une collaboratrice spécialisée dans le domaine social (établissement des bulletins de paie...)





L'avis de nos clients

Excellent



Basée sur 17 avis



Yoann Guirado

2023-09-25



Service de qualité !! Rapidité, le contact humain, l'accueil, la disponibilité ... Je ne peux que les recommander 🙌👍



Francis FALGA

2023-08-11



Équipe au top des bon jeunes merci beaucoup.



Olivier Albertini

2023-08-09



Accueil souriant et vrai sens du service. D'année en année l'équipe est top. Merci à vous !

L'avis de nos clients

Excellent



Basée sur 17 avis



Frederic Gautier

2023-07-25



Super accueil à la station de la pointe rouge très propre J'ai eu droit à un café. Cela fait plaisir de voir des jeunes aus...

[Lire la suite](#)



Giulia Siboni

2023-07-23



Équipe au top , très serviable ... promis prochain coup on embarquera pas côté station 😊



Mehdi Ben Said

2023-07-23



Équipe au top ! Station très bien équipée avec un vrai service .

DRPCE STATION DU VIEUX PORT

ANALYSE PRELIMINAIRE			EVALUATION DES RISQUES				GRAVITÉ DU RISQUES D'EXPLOSION	
UNITÉ DE TRAVAIL	LOCALISATION	TYPE DE ZONE	IDENTIFICATION DES SURCOIS D'INFLAMMATION	MESURES DE PREVENTION MISE EN PLACE	ZONAGE APRES PRISE EN COMPTE DES RISQUES	FACTEUR D'EXPLOSION	SYSTÈME DE PROTECTION	
STOCKAGE DE CARBURANT					LOCALISATION	TYPE DE ZONE		
12 000 LITRES DE GAZOLE	CUVE DE GAZOLE	ZONE 2 A L'INTERIEUR DE LA CUVE	ETINCELLE PENDANT LES TRAVAUX (MAINTENANCE)	* CHOIX D'UNE ENTREPRISE SPECIALISÉ AVEC AGREMENT * PLAN DE PREVENTION AVANT TRAVAUX PERMIS DE FEU * DOCUMENT DE CONFORMITÉ ET ATTESTATION FIN DE TRAVAUX * DETECTEUR DE FUITE * CONTRÔLE PERIODIQUE DETECTEUR * CONTRÔLE ETENCHEITE DES CUVES A JOUR	CUVE GAZOLE	ZONE 2 A L'INTERIEUR DE LA CUVE	LES CUVES SONT ENTERÉES	
25 000 LITRES DE SUPER 95	CUVE DE SUPER 95	ZONE 0 A L'INTERIEUR DE LA CUVE			CUVE SUPER	ZONE 0 A L'INTERIEUR DE LA CUVE		
12 000 LITRES DE SUPER PECHE	CUVE DE SUPER PECHE	ZONE 0 A L'INTERIEUR DE LA CUVE			CUVE SP PECHE	ZONE 0 A L'INTERIEUR DE LA CUVE		
25000 LITRES DE GAZOLE PECHE	CUVE DE GAZOLE PECHE	ZONE 2 A L'INTERIEUR DE LA CUVE			CUVE GAZOLE PECHE	ZONE 2 A L'INTERIEUR DE LA CUVE		

LIVRAISON CARBURANT - REMPLISSAGE DES CUVES

ZONE DE DEPOTAGE EN BORDURE DE ROUTE	EVENTS DES CUVES DE STOCKAGE DE CARBURANT		ETINCELLE D'ORIGINE ELECTOSTATIQUE FONCTION NORMAL, FLAMME NUE, TRAVAUX PAR POINTS CHAUD (MAINTENANCE)	* PROTOCOLE DE LIVRAISON *FORMATION DU PERSONNEL *PRESELECTION DES FOURNISSEURS *CONSIGNES ECRITES *PANNEAUX DE SIGNALISATION DES RISQUES	EVENTS DES CUVES DE STOCKAGE DE CARBURANT		ATTENTION A L'ENVIRONNEMENT (PASSAGE DE VEHICULE ET DE PIETON) ET SURTOUT AUX TRAVAUX EFFECTUÉS TOUT AU TOUR	
	VANNES DE REMPLISSAGE DES CUVES DE SANS PLOMB SOUS LA TRAPPE				VANNES DE REMPLISSAGE DES CUVES SOUS LA TRAPPE			
EPANDAGE ACCIDENTELLE DE CARBURANT LORS DU DEPOTAGE	ZONE DE DEPOTAGE				ZONE DE DEPOTAGE			

<u>JAUGEAGE DES CUVES (VAPEUR ESSENCE)</u>	POINT DE JAUGEAGE		ETEINCELLE PENDANT LES TRAVAUX (MAINTENANCE) FLAMMES NUE (DYSFONCTIONNEMENT)	*FORMATION AU POSTE DE TRAVAIL *FORMATION RISQUE ATEX *LE JAUGEAGE NE S'EFFECTUE PAS DIRECTEMENT DANS LA CUVE *CONSIGNES ECRITES (NE PAS FUMER, VETEMENTS DE TRAVAIL ADAPTÉ)	POINT DE JAUGEAGE		TRAVAUX SUR AIRE DE DEPOTAGE	
--------------------------------------------	-------------------	--	-------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	--	------------------------------	--

BAREME CENTIMETRIQUE DES VOLUMES MESURES PAR LE PLEIN

Hauteurs de 0,000 m à 1,800 m

Page 1 / 1

Logiciel : Cyl_couché_calcul_MATRICE_V7

BAREME

HAUTEURS	VOLUMES	HAUTEURS	VOLUMES	HAUTEURS	VOLUMES	HAUTEURS	VOLUMES
0,000	0,114	0,500	2,541	1,000	5,956	1,500	9,062
0,010	0,140	0,510	2,605	1,010	6,025	1,510	9,112
0,020	0,167	0,520	2,669	1,020	6,094	1,520	9,162
0,030	0,195	0,530	2,733	1,030	6,163	1,530	9,210
0,040	0,225	0,540	2,798	1,040	6,232	1,540	9,258
0,050	0,256	0,550	2,863	1,050	6,301	1,550	9,305
0,060	0,289	0,560	2,928	1,060	6,369	1,560	9,351
0,070	0,323	0,570	2,994	1,070	6,437	1,570	9,397
0,080	0,357	0,580	3,060	1,080	6,505	1,580	9,441
0,090	0,394	0,590	3,126	1,090	6,573	1,590	9,485
0,100	0,431	0,600	3,192	1,100	6,641	1,600	9,528
0,110	0,469	0,610	3,259	1,110	6,709	1,610	9,569
0,120	0,508	0,620	3,326	1,120	6,776	1,620	9,610
0,130	0,549	0,630	3,393	1,130	6,843	1,630	9,650
0,140	0,590	0,640	3,460	1,140	6,910	1,640	9,689
0,150	0,632	0,650	3,528	1,150	6,976	1,650	9,727
0,160	0,675	0,660	3,595	1,160	7,042	1,660	9,764
0,170	0,719	0,670	3,663	1,170	7,109	1,670	9,800
0,180	0,764	0,680	3,732	1,180	7,174	1,680	9,834
0,190	0,810	0,690	3,800	1,190	7,240	1,690	9,868
0,200	0,856	0,700	3,868	1,200	7,305	1,700	9,900
0,210	0,904	0,710	3,937	1,210	7,370	1,710	9,931
0,220	0,952	0,720	4,006	1,220	7,434	1,720	9,960
0,230	1,000	0,730	4,075	1,230	7,498	1,730	9,988
0,240	1,050	0,740	4,144	1,240	7,562	1,740	10,014
0,250	1,100	0,750	4,213	1,250	7,626	1,750	10,039
0,260	1,151	0,760	4,283	1,260	7,689	1,760	10,062
0,270	1,203	0,770	4,352	1,270	7,752	1,770	10,083
0,280	1,255	0,780	4,422	1,280	7,814	1,780	10,102
0,290	1,308	0,790	4,491	1,290	7,876	1,790	10,118
0,300	1,360	0,800	4,561	1,300	7,937	1,800	10,132
0,310	1,415	0,810	4,631	1,310	7,999		
0,320	1,469	0,820	4,701	1,320	8,059		
0,330	1,525	0,830	4,770	1,330	8,119		
0,340	1,581	0,840	4,840	1,340	8,179		
0,350	1,637	0,850	4,910	1,350	8,239		
0,360	1,694	0,860	4,980	1,360	8,297		
0,370	1,751	0,870	5,050	1,370	8,356		
0,380	1,810	0,880	5,120	1,380	8,414		
0,390	1,868	0,890	5,190	1,390	8,471		
0,400	1,927	0,900	5,259	1,400	8,528		
0,410	1,987	0,910	5,329	1,410	8,584		
0,420	2,047	0,920	5,399	1,420	8,640		
0,430	2,107	0,930	5,469	1,430	8,695		
0,440	2,168	0,940	5,539	1,440	8,749		
0,450	2,229	0,950	5,608	1,450	8,803		
0,460	2,291	0,960	5,678	1,460	8,857		
0,470	2,353	0,970	5,748	1,470	8,909		
0,480	2,415	0,980	5,817	1,480	8,961		
0,490	2,478	0,990	5,887	1,490	9,013		

LES HAUTEURS SONT EXPRIMEES EN METRES (En italique : Barème complémentaire)

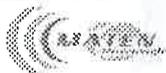
LES VOLUMES SONT EXPRIMES EN METRES-CUBES

FAIT A Saint Martin de Crau

LE 06/04/2012

DATE LIMITE DE VALIDITE :

02/04/2022



Z.I. du bois de leuze
13310 SAINT MARTIN DE CRAU

CERTIFICAT DE JAUGEAGE

RESERVOIR DE STOCKAGE HORIZONTAL FIXE MUNI DE DISPOSITIF INTERNE DE REPERAGE DES NIVEAUX

Logiciel : Cyl_couché_calcul_MATRICE_V7

Numéro de constat : Z.60.12.00245

DATE DES OPERATIONS DE JAUGEAGE : 02/04/2012

DATE LIMITE DE VALIDITE : 02/04/2022

DETENTEUR : STATION D'AVITAILLEMENT
Port de la Pointe Rouge
13008 MARSEILLE

CONSTRUCTEUR : BAYARDON S.A.
ZI Sud - Rue des Essards
71000 MACON

DESCRIPTION DU RESERVOIR : CYLINDRE COUCHÉ MATERIAU : ACIER
REFERENCE DU VISA DES PLANS : LNE-22719 rév0 du 18/01/2012
VOLUME NOMINAL : 10,000 m³
IDENTIFICATION DU RESERVOIR : 3
NATURE DU PRODUIT STOCKE : Gazole détaxé
HAUTEUR TOTALE TEMOIN DE CALAGE DU JAUGEUR : 2 477 mm
HAUTEUR DU Puits DE TRANQUILLISATION DU JAUGEUR : 0
HAUTEUR TOTALE TEMOIN DE LA VERTICALE DE PIGE MANUELLE : 2 477 mm
MOYEN DE REPERAGE DES NIVEAUX EN EXPLOITATION : RUBAN LESTE SUR VERTICALE DE PIGE
VERTICALE DE CE MOYEN DE REFERENCE : L
ORGANISME DE JAUGEAGE : MATEN Métrologie
Z.I. DU BOIS DE LEUZE
13310 SAINT.MARTIN DE CRAU
MARQUE D'IDENTIFICATION : DP-13
AGREMENT DRIRE : 08.22.345.001.1 DU 24/06/2008
METHODE DE JAUGEAGE : METHODE MANUELLE INTERNE
(ou référence de la norme)
DIVERGENCE DE LA METHODE DE JAUGEAGE : AUCUNE DIVERGENCE
(par rapport à la procédure / méthode normalisée)
HAUTEUR MINIMALE DE LIVRAISON : 1,5 m

Incertitude relative sur les volumes du barème : + ou - 5,0 pour mille
Incertitude relative maximale sur les volumes par différence : + ou - 5,0 pour mille

Les incertitudes données ci-dessus ne comprennent pas les incertitudes d'exploitation,
en particulier celles qui sont liées au repérage des niveaux

Les volumes figurant dans le barème sont valables :
entre 0,0 °C et 40,0 °C (Température de référence = 15,0 °C)

Les hauteurs sont mesurées sur l'axe du moyen de repérage des niveaux de référence

Toute intervention, accident, ou déformation susceptible d'affecter
les caractéristiques métrologiques du récipient-mesure,
notamment les volumes figurant au barème, annule le présent certificat
Seuls les barèmes réglementaires et tables annexés au présent certificat font foi.

Fait à : Saint Martin de crau
Par : B. Scardino

Le : 06/04/2012
Titre : Directeur technique

Signature

MATEN METROLOGIE

Z.I. du Bois de Leuze
Avenue Marie Curie
13310 SAINT MARTIN DE CRAU
Tél. : 04 90 47 33 44 - Fax 04 90 47 99 70

Recu au Contrôle de légalité le 27 juin 2025

Publié le 27 juin 2025

BAREME CENTIMETRIQUE DES VOLUMES MESURES PAR LE PLEIN

Hauteurs de 0,000 m à 1,800 m

Page 1 / 1

Logiciel : Cyl_couché_calcul_MATRICE_V7

BAREME

HAUTEURS	VOLUMES	HAUTEURS	VOLUMES	HAUTEURS	VOLUMES	HAUTEURS	VOLUMES
0,000	0,111	0,500	2,552	1,000	5,896	1,500	8,980
0,010	0,137	0,510	2,615	1,010	5,964	1,510	9,031
0,020	0,164	0,520	2,678	1,020	6,031	1,520	9,081
0,030	0,194	0,530	2,742	1,030	6,099	1,530	9,131
0,040	0,224	0,540	2,805	1,040	6,166	1,540	9,180
0,050	0,256	0,550	2,869	1,050	6,233	1,550	9,228
0,060	0,290	0,560	2,934	1,060	6,301	1,560	9,276
0,070	0,325	0,570	2,998	1,070	6,367	1,570	9,322
0,080	0,360	0,580	3,063	1,080	6,434	1,580	9,368
0,090	0,398	0,590	3,128	1,090	6,501	1,590	9,413
0,100	0,436	0,600	3,193	1,100	6,567	1,600	9,458
0,110	0,475	0,610	3,258	1,110	6,634	1,610	9,501
0,120	0,515	0,620	3,324	1,120	6,700	1,620	9,544
0,130	0,556	0,630	3,390	1,130	6,766	1,630	9,585
0,140	0,598	0,640	3,456	1,140	6,832	1,640	9,626
0,150	0,641	0,650	3,522	1,150	6,897	1,650	9,666
0,160	0,685	0,660	3,589	1,160	6,962	1,660	9,704
0,170	0,730	0,670	3,655	1,170	7,027	1,670	9,742
0,180	0,776	0,680	3,722	1,180	7,092	1,680	9,778
0,190	0,822	0,690	3,789	1,190	7,157	1,690	9,814
0,200	0,869	0,700	3,856	1,200	7,221	1,700	9,848
0,210	0,917	0,710	3,923	1,210	7,285	1,710	9,880
0,220	0,966	0,720	3,991	1,220	7,349	1,720	9,912
0,230	1,015	0,730	4,058	1,230	7,413	1,730	9,942
0,240	1,065	0,740	4,126	1,240	7,476	1,740	9,970
0,250	1,116	0,750	4,193	1,250	7,539	1,750	9,997
0,260	1,167	0,760	4,261	1,260	7,601	1,760	10,022
0,270	1,219	0,770	4,329	1,270	7,664	1,770	10,045
0,280	1,272	0,780	4,397	1,280	7,726	1,780	10,066
0,290	1,325	0,790	4,465	1,290	7,787	1,790	10,085
0,300	1,378	0,800	4,533	1,300	7,848	1,800	10,100
0,310	1,432	0,810	4,601	1,310	7,909		
0,320	1,487	0,820	4,669	1,320	7,970		
0,330	1,542	0,830	4,738	1,330	8,030		
0,340	1,598	0,840	4,806	1,340	8,090		
0,350	1,655	0,850	4,874	1,350	8,149		
0,360	1,711	0,860	4,942	1,360	8,208		
0,370	1,769	0,870	5,011	1,370	8,266		
0,380	1,827	0,880	5,079	1,380	8,324		
0,390	1,885	0,890	5,148	1,390	8,382		
0,400	1,944	0,900	5,215	1,400	8,439		
0,410	2,003	0,910	5,283	1,410	8,496		
0,420	2,062	0,920	5,351	1,420	8,552		
0,430	2,122	0,930	5,420	1,430	8,607		
0,440	2,183	0,940	5,488	1,440	8,662		
0,450	2,243	0,950	5,556	1,450	8,717		
0,460	2,305	0,960	5,624	1,460	8,771		
0,470	2,366	0,970	5,692	1,470	8,824		
0,480	2,428	0,980	5,760	1,480	8,877		
0,490	2,490	0,990	5,828	1,490	8,929		

LES HAUTEURS SONT EXPRIMEES EN METRES (En italique : Barème complémentaire)

LES VOLUMES SONT EXPRIMES EN METRES-CUBES

FAIT A Saint Martin de Crau

LE 06/04/2012

DATE LIMITE DE VALIDITE :

02/04/2022



BAYARDON SA

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE - DÉCOUPAGE PLASMA/OXY/LASER
MÉCANO SOUDURE - USINAGE - ROULAGE - PLIAGE...
CONSTRUCTEUR DES CENTRES D'USINAGE À CN
Société anonyme régie par les articles 118 à 150 de la loi du 24 juillet 1966, au capital de 1,000,000 € - R.C. MACON B 686 650 292
Siège social et usine : Z.I. Sud - Rue des Essards - 71000 MÂCON
Tél. (33) 03.85.20.92.92 - Bayardon.macon@wanadoo.fr - Fax (33) 03.85.20.92.93

SOCOMAP
271 RUE JEAN CHAPTAL
13880 VELAUX

N/REF. J.P. MONTERRAT/AB

Mâcon, le 12 JANVIER 2012

CERTIFICAT D'EPREUVE

RESERVOIR HORIZONTAL POUR PRODUITS INFLAMMABLES LIQUIDES
DOUBLE PAROI MONOCOMPARTIMENTE

Nous, BAYARDON SA, Zone Industrielle Sud, Rue des Essards, 71000 MACON, certifions que le réservoir ci-dessous désigné :

gasoil plaisance SP detax

- Numéro de commande client : 21/07/11-2
- Numéro de construction BAYARDON SA : ARC 111150 Affaire 15967
- Référence livraison : 13

1 RESERVOIR HORIZONTAL POUR PRODUITS INFLAMMABLES DE 1ERE ET 2EME CATEGORIE, DOUBLE PAROI, CAPACITE : 15.000 litres, DIAMETRE: 1.914 mm, LONGUEUR TOTALE : 5.653 mm, MONOCOMPARTIMENTE.

- ⇒ a été fabriqué conformément à la norme EN12 285-1,
- ⇒ l'enveloppe intérieure a subi en nos ateliers de MACON un essai à 0,75 bar et a été reconnu absolument étanche. La pression a été maintenue pendant tout le temps nécessaire à l'examen complet du réservoir.
- ⇒ l'enveloppe extérieure a subi avec succès un essai hydraulique à 0,4 bar (considérée à la génératrice inférieure). La pression a été maintenue pendant tout le temps nécessaire à l'examen complet de la double paroi du réservoir.

Jean-Pierre MONTERRAT

BAYARDON SA
Z.I. SUD
Rue des Essards
71000 MACON



BAYARDON SA

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

Société anonyme régie par les articles 118 à 150 de la loi du 24 juillet 1996, au capital de 1 000 000 € - R.C. MACON B686650292

Siège social et usine : Z.I. Sud - Rue des Essards - 71000 Mâcon

Téléphone (33) 03 85 20 92 92

Télécopie (33) 03 85 20 92 93

Page 1/2

BAREME DE JAUGEAGE

RESERVOIR 15 000 L

ARC : 111150

CAPACITE DU COMPARTIMENT 15 121 L

CLIENT SOCOMAP

COMPARTIMENT N° 1 : COMPARTIMENT 15 000L

Ø 1900 mm Long. virole 4995 mm Forme des Fonds : MRC

MM	LITRES	MM	LITRES	MM	LITRES	MM	LITRES
10	9,31	20	26,38	30	48,50	40	74,70
50	104,37	60	137,16	70	172,77	80	210,97
90	251,58	100	294,46	110	339,46	120	386,50
130	435,47	140	486,27	150	538,84	160	593,10
170	648,99	180	706,44	190	765,41	200	825,85
210	887,70	220	950,92	230	1015,47	240	1081,31
250	1148,40	260	1216,71	270	1286,20	280	1356,84
290	1428,60	300	1501,45	310	1575,36	320	1650,30
330	1726,25	340	1803,18	350	1881,06	360	1959,88
370	2039,60	380	2120,21	390	2201,68	400	2283,99
410	2367,11	420	2451,04	430	2535,75	440	2621,22
450	2707,42	460	2794,35	470	2881,97	480	2970,29
490	3059,26	500	3148,89	510	3239,15	520	3330,02
530	3421,48	540	3513,53	550	3606,14	560	3699,30
570	3792,99	580	3887,20	590	3981,90	600	4077,10
610	4172,76	620	4268,88	630	4365,44	640	4462,42
650	4559,81	660	4657,60	670	4755,77	680	4854,30
690	4953,20	700	5052,42	710	5151,98	720	5251,84
730	5352,01	740	5452,45	750	5553,16	760	5654,14
770	5755,35	780	5856,79	790	5958,45	800	6060,31
810	6162,36	820	6264,59	830	6366,98	840	6469,51
850	6572,19	860	6674,98	870	6777,89	880	6880,90
890	6983,99	900	7087,15	910	7190,37	920	7293,64
930	7396,93	940	7500,25	950	7603,55	960	7706,86
970	7810,16	980	7913,43	990	8016,65	1000	8119,81
1010	8222,90	1020	8325,90	1030	8428,81	1040	8531,61
1050	8634,28	1060	8736,82	1070	8839,21	1080	8941,44
1090	9043,49	1100	9145,35	1110	9247,01	1120	9348,45
1130	9449,66	1140	9550,63	1150	9651,35	1160	9751,79
1170	9851,96	1180	9951,82	1190	10051,37	1200	10150,60
1210	10249,49	1220	10348,03	1230	10446,20	1240	10543,99
1250	10641,38	1260	10738,36	1270	10834,92	1280	10931,03
1290	11026,70	1300	11121,89	1310	11216,26	1320	11310,81
1330	11404,50	1340	11497,66	1350	11590,27	1360	11682,31
1370	11773,78	1380	11864,65	1390	11954,91	1400	12044,54
1410	12133,51	1420	12221,83	1430	12309,45	1440	12396,38
1450	12482,58	1460	12568,05	1470	12652,76	1480	12736,69
1490	12819,81	1500	12902,12	1510	12983,59	1520	13064,20

"L'EMPLOI DU BAREME POUR TOUTE OPERATION DE MESURAGE A CARACTERE CONTRADICTOIRE N'EST PAS ADMIS"

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juin 2025
Publié le 27 juin 2025



BAYARDON SA

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

Société anonyme régie par les articles 118 à 150 de la loi du 24 juillet 1996, au capital de 1 000 000 € - R.C. MACON B686650292

Siège social et usine : Z.I. Sud - Rue des Essards - 71000 Mâcon

Téléphone (33) 03 85 20 92 92

Télécopie (33) 03 85 20 92 93

Page 2/2

BAREME DE JAUGEAGE

RESERVOIR 15 000 L

ARC : 111150

CAPACITE DU COMPARTIMENT 15 121 L

CLIENT SOCOMAP

COMPARTIMENT N° 1 : COMPARTIMENT 15 000L

Ø 1900 mm Long. virole 4995 mm Forme des Fonds : MRC

1530	13143,92	1540	13222,74	1550	13300,62	1560	13377,55
1570	13453,49	1580	13528,44	1590	13602,35	1600	13675,20
1610	13746,96	1620	13817,60	1630	13887,09	1640	13955,40
1650	14022,49	1660	14088,33	1670	14152,88	1680	14216,10
1690	14277,95	1700	14338,39	1710	14397,36	1720	14454,81
1730	14510,70	1740	14564,96	1750	14617,53	1760	14668,33
1770	14717,29	1780	14764,34	1790	14809,34	1800	14852,22
1810	14892,83	1820	14931,03	1830	14966,63	1840	14999,42
1850	15029,10	1860	15055,3	1870	15077,42	1880	15094,49
1890	15103,80	1900	15121,16				



BAYARDON SA

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE - DÉCOUPAGE PLASMA/OXY/LASER
MÉCANO SOUDURE - USINAGE - ROULAGE - PLIAGE...
CONSTRUCTEUR DES CENTRES D'USINAGE À CN
Société anonyme régie par les articles 118 à 150 de la loi du 24 juillet 1966, au capital de 1.000.000 € - R.C. MACON B 686 650 292
Siège social et usine : Z.I. Sud - Rue des Essards - 71000 MÂCON
Tél. (33) 03.85.20.92.92 - Bayardon.macon@wanadoo.fr - Fax (33) 03.85.20.92.93

SOCOMAP
271 RUE JEAN CHAPTAL
13880 VELAUX

N/REF. J.P. MONTERRAT/AB

Mâcon, le 12 JANVIER 2012

CERTIFICAT D'EPREUVE
RESERVOIR HORIZONTAL POUR PRODUITS INFLAMMABLES LIQUIDES
DOUBLE PAROI MONOCOMPARTIMENTE

Nous, BAYARDON SA, Zone Industrielle Sud, Rue des Essards, 71000 MACON, certifions que le réservoir ci-dessous désigné : *SP35 pleissance*

- Numéro de commande client : **21/07/11-1**
- Numéro de construction BAYARDON SA : **ARC 111149** Affaire **15966**
- Référence livraison : **13**

1 RESERVOIR HORIZONTAL POUR PRODUITS INFLAMMABLES DE 1ERE ET 2EME CATEGORIE, DOUBLE PAROI, CAPACITE : **25.000 litres**, DIAMETRE: **1.914 mm**, LONGUEUR TOTALE : **9.150 mm**, MONOCOMPARTIMENTE.

- ⇒ a été fabriqué conformément à la norme EN12 285-1,
- ⇒ l'enveloppe intérieure a subi en nos ateliers de MACON un essai à 0,75 bar et a été reconnu absolument étanche. La pression a été maintenue pendant tout le temps nécessaire à l'examen complet du réservoir.
- ⇒ l'enveloppe extérieure a subi avec succès un essai hydraulique à 0,4 bar (considérée à la génératrice inférieure). La pression a été maintenue pendant tout le temps nécessaire à l'examen complet de la double paroi du réservoir.

Jean-Pierre MONTERRAT

BAYARDON SA
Z.I. SUD
Rue des Essards
71000 MACON

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE EN TOUS GENRES

ZONE INDUSTRIELLE SUD
RUE DES ESSARDS
71020 MACON

TEL 03 85 20 92 92
TELECOPIE 03 85 20 92 93

BAREME DE JAUGEAGE

CLIENT SOCOMAP REFERENCE ARC 11149
DOUBLE PAROI 25.000 L
CAPACITE DU COMPARTIMENT 25360 Litres
COMPARTIMENT N° 1 : 25.000 L

DIAMETRE 1900 mm LONGUEUR VIROLE 8690 mm FORME DES FONDS : MRC

mm	litres	mm	litres	mm	litres	mm	litres
10	15.98	20	45.22	30	83.05	40	127.81
50	178.48	60	234.42	70	295.12	80	360.21
90	429.38	100	502.36	110	578.92	120	658.89
130	742.09	140	828.38	150	917.61	160	1009.68
170	1104.46	180	1201.85	190	1301.76	200	1404.11
210	1508.80	220	1615.77	230	1724.94	240	1836.24
250	1949.61	260	2064.98	270	2182.32	280	2301.54
290	2422.60	300	2545.46	310	2670.06	320	2796.34
330	2924.28	340	3053.82	350	3184.92	360	3317.56
370	3451.66	380	3587.22	390	3724.18	400	3862.51
410	4002.17	420	4143.13	430	4285.36	440	4428.83
450	4573.49	460	4719.32	470	4866.29	480	5014.37
490	5163.52	500	5313.73	510	5464.95	520	5617.17
530	5770.34	540	5924.46	550	6079.49	560	6235.39
570	6392.16	580	6549.76	590	6708.16	600	6867.34
610	7027.28	620	7187.96	630	7349.33	640	7511.39
650	7674.11	660	7837.46	670	8001.43	680	8165.98
690	8331.11	700	8496.77	710	8662.96	720	8829.64
730	8996.80	740	9164.41	750	9332.46	760	9500.91
770	9669.75	780	9838.96	790	10008.51	800	10178.40
810	10348.57	820	10519.03	830	10689.76	840	10860.71
850	11031.89	860	11203.27	870	11374.82	880	11546.52
890	11718.37	900	11890.33	910	12062.37	920	12234.49
930	12406.67	940	12578.86	950	12751.05	960	12923.26
970	13095.43	980	13267.55	990	13439.60	1000	13611.56
1010	13783.39	1020	13955.10	1030	14126.66	1040	14298.03
1050	14469.20	1060	14640.17	1070	14810.89	1080	14981.35
1090	15151.53	1100	15321.40	1110	15490.96	1120	15660.17
1130	15829.01	1140	15997.47	1150	16165.51	1160	16333.12
1170	16500.29	1180	16666.96	1190	16833.15	1200	16998.81
1210	17163.93	1220	17328.49	1230	17492.46	1240	17655.81
1250	17818.53	1260	17980.59	1270	18141.97	1280	18302.64
1290	18462.58	1300	18621.76	1310	18780.16	1320	18937.76
1330	19094.53	1340	19250.44	1350	19405.46	1360	19559.57
1370	19712.76	1380	19864.97	1390	20016.19	1400	20166.40
1410	20315.55	1420	20463.63	1430	20610.60	1440	20756.44
1450	20901.09	1460	21044.55	1470	21186.78	1480	21327.75
1490	21467.41	1500	21605.74	1510	21742.70	1520	21878.26
1530	22012.37	1540	22145.00	1550	22276.10	1560	22405.64
1570	22533.58	1580	22659.87	1590	22784.47	1600	22907.32
1610	23028.38	1620	23147.60	1630	23264.93	1640	23380.31

EXTRAIT NF M 88-512 D'OCTOBRE 1986 - PARAGRAPHE 7.1.4.1. BAREME DE JAUGEAGE

"L'EMPLOI DU BAREME POUR TOUTE OPERATION DE MESURAGE A CARACTERE CONTRADICTOIRE N'EST PAS ADMIS"

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE EN TOUS GENRES

ZONE INDUSTRIELLE SUD
RUE DES ESSARDS
71020 MACON

TEL 03 85 20 92 92
TELECOPIE 03 85 20 92 93

BAREME DE JAUGEAGE

CLIENT SOCOMAP REFERENCE ARC 11149
DOUBLE PARI 25.000 L
CAPACITE DU COMPARTIMENT 25360 Litres
COMPARTIMENT N° 1 : 25.000 L

DIAMETRE 1900 mm LONGUEUR VIROLE 8690 mm FORME DES FONDS : MRC

mm	litres	mm	litres	mm	litres	mm	litres
1650	23493.69	1660	23604.99	1670	23714.16	1680	23821.12
1690	23925.82	1700	24028.16	1710	24128.07	1720	24225.46
1730	24320.25	1740	24412.31	1750	24501.55	1760	24587.83
1770	24671.03	1780	24751.00	1790	24827.57	1800	24900.54
1810	24969.71	1820	25034.79	1830	25095.50	1840	25151.44
1850	25202.12	1860	25246.87	1870	25284.70	1880	25313.94
1890	25329.92	1900	25359.67				

EXTRAIT NF M 88-512 D'OCTOBRE 1986 - PARAGRAPHE 7.1.4.1. BAREME DE JAUGEAGE
"L'EMPLOI DU BAREME POUR TOUTE OPERATION DE MESURAGE A CARACTERE CONTRADICTOIRE N'EST PAS ADMIS"